BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4021 du Mardi 24 Novembre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONCERTATION POLITIQUE DE MADINGOU

Impréparation et amateurisme comme toujours

(P.3)

PRESIDENTIELLE 2021

Mathias Dzon, candidat

Leader de l'UPRN, Matthias Dzon veut se lancer à la conquête du pouvoir.

(P.3)

SPORTS

Ahmad Ahmad banni par la FIFA!

Le président de la CAF suspendu pour 5 ans (P.14)

RADIO VATICAN

70 ans au service spécifique de l'Afrique

(P.8)

Jean Pierre Bodjoko, responsable du Service français Afrique de Radio Vatican, recevant la plaque des 70 ans

ACTE DE DEPOT

L'AN DEUX MIL VINGT
LE DIX SEPT NOVEMBRE
A POINTE-NOIRE

Par devant Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, sise 33 avenue Barthélémy Boganda, en face de la boulangerie Girma, B.P.: 1520, République du Congo, soussignée.

A reçu, en la forme authentique, les présents actes contenant: PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

A la requête de:
-La société GI ENCORE CONGO BRAZZAVILLE PETROLEUM ENGINEERING CO.LTD Sarlu, dont le siège social est à Pointe-Noire, Avenue Fayette, quartier Tchitembo, B.P.: 808.

Laquelle requérante a, par les présentes, déposée au Notaire soussigné et l'a requis de mettre au rang des minutes, conformément aux dispositions de la loi 017/89 du 29 septembre 1989 portant institution du notariat en République du Congo) pour y prendre à la date de ce jour, à toutes fins de droit, pour en assurer la conservation et pour qu'il en soit délivré tous extraits, copies et expéditions, quand et à qu'il appartiendra:
Acte sous seing privé portant:
-Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, établi en date du 13 novembre 2020.
Cette pièce est demeurée ci-annexée après mention.

Voulant et entendant lui conférer par le seul effet de cette déclaration, le caractère de l'authenticité, comme s'il avait été établi originairement, en la forme notariée.

MENTION:

FRAIS:
Tous les frais du présent acte et ceux qui seront par la suite ou la conséquence seront
supportés par la requérante.

DONT ACTE

Fait et passé aux lieux et date sus-indiqués par le Notaire soussigné, et après lecture
faite a signé.

LE NOTAIRE

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE
«GREAT VIRTUE TECHNOLOGY CONGO»
En sigle «G.V.T.C» SAS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de Francs CFA: Cent Millions (100 000 000)
Siège social: Avenue Marien NGOUABI, Immeuble 2MP
Rond-point Ex-Bata, Boîte postale: 606
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/17 B 177

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «GREAT VIRTUE TECHNOLOGY CONGO», en sigle «G.V.T.C. SARL», en date du 27 octobre 2020, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 10 novembre, enregistré à Pointe-Noire le 12 Novembre 2020, folio 222/9, no 822; il a été décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation.

Monsieur Sen SHAO est nommé en qualité de liquidateur pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, 54 avenue Charles De Gaulle, 3ème étage Immeuble UMA, République du Congo.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 novembre 2020, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM», sous le numéro 20 DA 751.

A compter de cette date, la société est en liquidation.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Pointe-Noire, le 19 novembre 2020.

Pour insertion,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

Appel à candidature

Evaluation de fin de projet

Dans le cadre de l'exécution de son projet «Soutien aux stratégies locales de renforcement des acteurs du développement durable» soutenu par l'Union européenne sous le NO de Proposition 2017/393-038, l'association Renatura Congo lance un appel à candidature pour l'évaluation externe de son projet.

Informations utiles

- **Date de démarrage du projet:** 1er janvier 2018.
- **Date de fin du projet:** 31 janvier 2021.
- **Contexte.**

Renatura Congo est une association congolaise qui a pour objectif de promouvoir le développement durable à travers la préservation de la biodiversité, notamment grâce à ses activités en faveur de la conservation des tortues marines et de leur habitat.
Le projet qui s'est déroulé durant trois années visait à participer au renforcement du rôle de la société civile, afin d'en faire un acteur incontournable du développement au Congo, et plus particulièrement dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.
Renatura Congo a notamment mis en œuvre des actions visant à i) développer les capacités des OSC spécialisées dans le développement durable, que ce soit en matière de compétences, d'outils ou de ressources disponibles; ii) renforcer les synergies et développer des actions collectives des acteurs du milieu marin et côtier; iii) améliorer les connaissances de la population congolaise quant aux enjeux environnementaux et iv) renforcer les capacités et, par conséquent, à consolider le leadership de Renatura Congo.

- **Zone de couverture du projet:** Départements de Pointe-Noire et du Kouilou.
- **Zone couverte par l'évaluation:** Pointe-Noire.
- Principales questions évaluatives à traiter: mesurer l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques du projet, en analysant les résultats, notamment à travers les Indicateurs Objectivement Vérifiables et les moyens de vérification stipulés dans le cadre logique du projet.
- **Moyens mis à disposition de l'équipe pour faciliter l'évaluation:** connexion internet et espace de travail dans les bureaux de Renatura.
- **Durée d'exécution de la mission d'évaluation:** 2 semaines
- **Début de la mission:** 11 janvier 2021
- Date limite de soumission des offres: 15 décembre 2020
- **Comment postuler:** Envoyer une offre technique et financière, ainsi que les CV des auditeurs à l'adresse suivante:renatura.asso@gmail.com

---

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

CABINET ALLIANCE CONSEIL

FORMATION EN DROIT DES AFFAIRES DE L'OHADA
Thème: «Les Fondamentaux du Droit des Affaires de l'OHADA»

Durée: 1 mois.
Début de la formation: Brazzaville: le 15 Décembre 2020
Pointe-Noire: le 15 Février 2020

Horaires: En fonction de votre disponibilité.
Coût: 25 000 F.CFA, pour les étudiants et les personnes sans emplois
50 000 F CFA, pour les travailleurs, les entrepreneurs ou hommes d'affaires, les associés, les administrateurs, les administrateurs généraux et toutes personnes intéressées.
N.B.: Une attestation de participation vous sera délivrée à la fin de la formation.
Formez-vous pour trouver une place sur le marché du travail
Ou renforcez vos capacités professionnelles ou entrepreneuriales!

Adresse: Croisement rue Itoumbi et Avenue Bouéta Mbongo, Ouenzé.
Téléphone: 06 554 74 42/05 384 50 77.

PRESIDENTIELLE 2021

Mathias Dzon, candidat

Le président de l'Alliance pour la République et la Démocratie (ARD), plateforme politique de l'opposition, Mathias Dzon, a fait acte de candidature à l'élection présidentielle de 2021. Pour l'intérêt «supérieur de la patrie en danger», a-t-il dit au cours d'une conférence de presse samedi 21 novembre dernier à Brazzaville.

Mathias Dzon

Le Président de l'ARD a expliqué les motivations de sa démarche et décliné une série de considérations générales, éléments de son projet de société. Il a rappelé que lors de sa convention spéciale tenue à Brazzaville, le 29 août dernier, l'ARD lui avait fait l'honneur de lui demander de présenter sa candidature à l'élection présidentielle de 2021. *«Profondément ému et sensible à cette marque de confiance, j'avais pris acte de ce patriotique et sollicité un temps de réflexion»,* a-t-il dit.

Après de multiples consultations dans les diverses strates de l'opinion nationale et après mûre réflexion, *«j'ai décidé en toute responsabilité de m'engager dans la voie du devoir et de dire oui à la proposition patriotique de l'ARD. En conséquence, je déclare solennellement que je suis candidat à la prochaine élection présidentielle de mars 2021, ce, pour l'intérêt supérieur de la patrie en danger»,* a-t-il affirmé.

Mathias Dzon a indiqué qu'il prenait l'engagement de mettre au service du Congo et de son peuple son expérience professionnelle de près de 40 ans dans les métiers de la finance et de la banque et de près de 50 ans de militantisme politique au service de la cause du peuple congolais. *«Notre pays traverse actuellement la période la plus dramatique de son histoire. il est plombé par une crise économique, financière, sociale, sanitaire, politique, électorale et sécuritaire gravissime. Tous les indicateurs sont au rouge. L'État est en banqueroute. L'économie nationale est au plus bas. La pauvreté explose dans le pays. La population congolaise est dans la désespérance»*, a-t-il égrené.

Pour lui, cette crise est la résultante d'une gouvernance calamiteuse du pays par les tenants du pouvoir qui, *«au lieu de construire un État de droit et une société solidaire au profit des Congolais et des Congolaises, ont mis en œuvre une gestion néo-patrimoniale, familiale, classique et prédatrice de l'État».*

Le Président de l'ARD estime que le challenge, aujourd'hui, est de changer radicalement de cap en proposant une autre gouvernance démocratique, rationnelle, transparente, sociale et participative et en mettant *«en œuvre des mesures fortes et appropriées pour redresser le pays et promouvoir un nouveau modèle de développement. Les potentialités du Congo le permettent».*

Il a indiqué que le projet politique qu'il porte se donne pour objectif général de construire le bien-être politique, économique, social, culturel et environnemental de chaque Congolais et de tous les Congolais. *«Pour moi, le but de la politique est de rendre un peuple heureux».*

Pour atteindre cet objectif stratégique, Mathias Dzon estime que deux séries de mesures constitueront le cœur de son programme pour lequel il sollicite le soutien des Congolais et dont il dévoilera les mesures essentielles, le moment venu. Ces mesures visent en premier lieu la sortie de la crise multidimensionnelle que traverse le Congo, a-t-il dit.

Dans cette optique, *«il sera mis en œuvre des restructurations, des redressements et des remises en ordre nécessaires. Ce, après un état des lieux rigoureux et approfondi. A cette étape, mon ambition est de promouvoir des mesures audacieuses et idoines, pour qu'en moins de douze mois, le Congo se redresse et que les Congolais soient soulagés des affres de la gouvernance désastreuse actuelle»,* a-t-il souligné. *«Je m'attacherai à bâtir un Congo uni, solidaire et humain».*

Le président de l'ARD a indiqué qu'il sonnera la fin des temps de la division, parce que, dit-il, pour se redresser et se développer, le Congo a besoin d'une paix véritable, d'unité et de concorde nationale *«… Avec la participation de toutes les volontés, de toutes les intelligences et de toutes les compétences, je m'engage à changer de logiciel politique pour relever le défi du redressement et de la construction nationale…Ma devise sera : le Congo et son peuple d'abord».*

Répondant à la question de savoir s'il ne retirera pas sa candidature à un moment donné. Il a indiqué qu'il va aller jusqu'au bout, «*parce que je vais gagner».*

Pascal Azad DOKO

CONCERTATION POLITIQUE DE MADINGOU

Encore et toujours de l'impréparation et de l'amateurisme

Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2021, le Gouvernement va organiser à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, une concertation politique. Une simple rencontre de routine ou un moment de dialogue véritable et d'entente, en vue d'avoir des élections libres, transparentes et crédibles qui ne feront l'objet d'aucune contestation? La cérémonie qui devait s'ouvrir ce mardi 24 novembre n'a pu démarrer pour cause d'impréparation et d'inorganisation.

Tant est-il que Madingou abritera la sixième rencontre du genre, après Brazzaville en 2009; Ewo, en 2011; Dolisie, en 2014; Sibiti, en 2016 et Ouesso, en 2018. Douze ans après, le ministère de l'Intérieur n'arrive toujours pas à impulser le rythme et à bien préparer les choses pour éviter de toujours donner cette image d'amateurisme.

Ce genre de rencontres se tient pratiquement tous les deux ans. Incompréhensible donc d'être pris au dépourvu. D'autant plus que son organisation avait été annoncée depuis le mois d'octobre. Les organisateurs avaient tout le temps pour bien préparer ces rendez-vous qui deviennent comme des simples rencontres de routine où les gens vont pour se faire les poches.

Plein d'acteurs politiques n'étaient pas jusqu'à samedi, informés de la date de la tenue de cette concertation à la dernière minute. Tout comme ils n'avaient pas, jusqu'à lundi, reçu les invitations officielles pour se rendre à Madingou, alors que les délégations ministérielles y sont déjà. Y compris quelques médias qui se sont rendus là-bas par leurs propres moyens. Le ministère n'a pas pris en charge les journalistes pour la couverture de cet événement, privilégiant comme d'habitude les acteurs politiques, ceux de la société civile et des confessions religieuses. D'où leur empressement.

D'ores et déjà, les partis de l'opposition congolaise et de la Fédération de l'opposition congolaise qui dénoncent le fait qu'ils ne soient pas invités, ont fait savoir qu'ils allaient boycotter cette rencontre qui, selon eux, n'aboutira à rien. Mais l'opposition modérée apporte, quant à elle, son soutien à cette initiative.

La concertation politique réunira les membres du Gouvernement et leurs collaborateurs, les partis et groupements politiques de la majorité, de l'opposition et du centre, les représentants de la société civile, les présidents des groupes parlementaires, les représentants des Institutions et administrations publiques, les représentants du corps diplomatique ainsi que des organismes internationaux.

Sous le patronage du ministre de l'Intérieur, la concertation de Madingou devrait, comme les précédentes, préparer les conditions pour que le peuple exprime librement ses choix, au travers de consultations électorales libres et transparentes.

Malheureusement, l'application d'une telle disposition fait toujours l'objet de contestations de la part des acteurs politiques, surtout de l'opposition, qui s'estiment lésés par le Gouvernement qu'ils accusent de ne pas respecter ses engagements et les recommandations prises.

Sachant que les élections peuvent être source de conflits pour les contestations qui en découlent parfois, Raymond Zéphirin Mboulou a toujours témoigné de la volonté du Gouvernement de travailler à la consolidation de la paix au travers d'un dialogue toujours ouvert et permanent.

Pour l'opposition, les recommandations issues des précédentes concertations n'ont pas totalement été respectées par le Gouvernement. A telle enseigne qu'une frange de l'opposition a rejeté le rendez-vous de Madingou et exigé un vrai dialogue sans exclusive.

Madingou pourra-elle, au travers de cette concertation, constituer le socle de l'unité, de l'entente, de la concorde, du dialogue, d'échanges et surtout de rappeler aux responsabilités des uns et des autres pour aplanir leurs divergences au détriment de l'intérêt supérieur: le Congo, petite nation de moins de cinq millions d'habitants avec ses 342.000 km2 ?.

A l'image de l'un des couplets de son hymne national, les acteurs politiques présents à Madingou sauront-ils faire oublier ce qui les divise, pour enfin arriver à un consensus autour de l'organisation des élections dans la transparence et sans contestations? *«A Madingou, nous insisterons sur les mêmes revendications pour que les uns et les autres n'en profitent pour ramener le pays dans tout ce que nous avons connu auparavant»*, a déclaré Pascal Tsaty-Mabiala, au sortir de son audience avec le chef de l'Etat, le 21 novembre dernier.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Madingou de l'espoir?

Il en a fallu des tâtonnements et des tiraillements pour faire aboutir la tenue de ce dialogue à Madingou ! La capitale de la Bouenza est au centre de l'actualité nationale ; ce qu'on veut y faire au centre des débats. Comme à notre manière, ceux qui sont pour cette concertation-dialogue, ceux qui y sont invités, ceux qui en sont exclus, tous y vont chacun de leur point de vue avisé.

Les tiraillements commencent dès l'énoncé même, de la nature de cette rencontre: un dialogue ou une concertation? Et qui devrait en être l'organisateur; le ministère de l'Intérieur ou le Conseil national du Dialogue, le bien nommé? Toutes ces questions sont désormais dépassées, assure-t-on. Femmes et hommes politiques de la majorité et de l'opposition reconnue, membres de la société civile, presse de son camp convergent vers Madingou.

Mais une fois éteintes les interrogations de rigueur (par exemple, pourquoi Madingou et pas Brazzaville alors que le pays ne donne plus l'impression de rouler sur l'or? Combien ça va coûter?...), la dure réalité demeure. Nous avons devant nous les exigences impérieuses qui vont demander de l'argent: par exemple ce vaccin contre la COVID-19 qui va forcément s'imposer à tous. L'élection présidentielle de mars prochain donnera lieu à des joutes qui diviseront de nouveau; mais elle sera aussi une véritable saignée financière.

Sa tenue et son résultat feront également l'objet de la contestation rituelle et d'arrangements convenus, pour la répartition des postes au sein de l'appareil. Au final, donc, on ira à Madingou comme on est allé à Ewo, Dolisie, Sibiti ou Ouesso: le cœur allègre et la poche assurée en *perdiem,* mais sans illusions sur la portée réelle de l'événement. Conscients quand-même qu'une parlotte de plus vaut mieux que des canonnades sur les opposants ou les frêles sièges de leurs partis. Que le début réel de la plus grande compétition politique dans le pays doit, au moins décrisper l'atmosphère.

Cela n'est pas rien dans un pays où on ne compte plus les agrandissements de cimetières à l'issue d'une élection. Que cela se passe dans la paix, implore l'homme de la rue. Car, pas plus que les précédentes élections, celles à venir ne débouche-ront sur l'émergence d'une classe politique venue au pouvoir par d'autres voies que le clientélisme, le clanisme, le favoritisme et la cooptation tribale.

Avant comme après, nous aurons à faire à la même classe politique. Celle qui vient habituellement au-devant des micros s'étonner, carnet de chèque vide à la main, que les budgets soient siphonnés. Et que le Congo se range, d'année en année, dans la liste des pauvres à sébile. Qu'attend donc le FMI !

Albert S. MIANZOUKOUTA

TELECOMMUNICATIONS

Permettre un accès équitable aux fréquences dans les zones frontalières

Pour mettre en œuvre l'accord de coopération entre l'Agence de régulation des Postes et des communications électroniques (ARPCE) du Congo et l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) de la RDC, deux réunions se sont tenues à Brazzaville, du 19 au 20 novembre 2020. Il s'est agi de mettre en œuvre la feuille de route du Plan stratégique de l'accord de coopération entre les deux régulateurs. Les travaux ont été présidés par Louis Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE, en présence de Joseph Bruno Yuma Utchudi, directeur des relations internationales de l'ARPTC, représentant le président du collège Christian Katendé. A l'issue des travaux, un accord a été signé.

Les deux régulateurs sont déterminés à réaliser les engagements pris. Parmi lesquels: la tenue de la première réunion technique afin d'apporter des solutions urgentes et harmonieuses aux problèmes liés à la gestion et à la coordination des fréquences aux frontières entre Kinshasa et Brazzaville, notamment dans les secteurs de l'aéronautique et de la téléphonie mobile ainsi que l'élaboration de la feuille de route 2021 ARPTC-ARPCE, conformément au protocole de coopération qui lie les deux institutions.

S'agissant de la coordination des fréquences aux frontières, les experts ont identifié les différentes interférences, les bandes faisant l'objet de ces interférences entre les deux pays chers. Les opérateurs de téléphonie mobile ainsi que chez les opérateurs de radiodiffusion. Les opérateurs ainsi que le régulateur ont demandé aux opérateurs de respecter les normes techniques en termes de puissance de leurs émetteurs.

Après les travaux, les deux autorités vont notifier cet accord et des délais bien définis dans l'accord pour que les opérateurs commencent à exécuter les conclusions définies dans cet accord. Chaque fois, il y aura une évaluation de part et d'autre sur les améliorations qui vont être apportées au niveau de l'utilisation de ces fréquences entre les deux pays. Si les deux pays ne se mettent pas ensemble ce sont les consommateurs qui souffriront des problèmes de roaming.

L'assistance

Concernant l'élaboration et l'adoption de la feuille de route du plan stratégique entre l'ARPTC et l'ARPCE, les membres du comité de pilotage ont identifié l'ensemble des actions à mener: gestion et coordination des fréquences; aspects juridique, économique et technique de la régulation; régulation postale. Les deux parties ont également échangé sur d'autres points: la régulation des marchés, les stratégies de partage des infrastructures entre les opérateurs afin de réduire les tarifs où les coûts des communications et les services financiers, pour bénéficier des avantages du numérique.

Louis Marc Sakala, ouvrant les travaux a relevé que l'accord de coordination des fréquences aux frontières, qui sera notifié à l'Union Internationale des Télécommunications, permettra aux administrations des deux pays, dont les capitales sont les plus proches au monde, «un accès équitable au spectre de fréquences dans les zones frontalières, de minimiser les interférences mutuelles qui dégradent la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile et de coordonner les activités entre les deux Régulateurs», a-t-il dit.

En clôture des travaux, Célestin Endoké, directeur des affaires juridiques à l'ARPCE a indiqué que les engagements pris à Brazzaville devraient être traduits dans les faits pour des résultats plus concrets pour les deux pays.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

VIE DES PARTIS

Alexandre Mabiala prend les commandes du PCT Kouilou

La salle de conférence de l'hôtel du Conseil départemental du Kouilou a abrité le 17 novembre 2020, la cérémonie de passation de pouvoir entre Alexandre Mabiala, président fédéral entrant, et Raymond Bongo Mavoungou, le sortant. Cette cérémonie a été conduite par Pauline Issongo, secrétaire permanente chargée des affaires sociales PCT.

C'est devant les militants et cadres du Parti congolais du travail du départemental de Kouilou que cette passation des consignes a eu lieu dans de paix et de franche camaraderie.

Pendant la passation des consignes

La belle journée a connu plusieurs temps forts: signature du procès-verbal de la passation des consignes et transmission de l'emblème du parti, symbole de commandement.

Dans la vie d'un parti, on peut dire qu'un président fédéral s'en va, un autre arrive et il prend le relai.

Le président sortant a remercié le président du Comité central du PCT et le secrétaire du PCT pour avoir accompagné et aidé à gérer le PCT du département du Kouilou, pendant huit ans. *«Et surtout pour la confiance donnée encore en m'élevant au poste de président de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation. Tout en remerciant et en félicitant, du fond du cœur, toute l'équipe qui nous a accompagnés pendant ces années et qui nous ont aidés à maintenir notre parti au top des partis du département. Je voudrais, sincèrement, remercier tous ces camarades qui, malgré le terrain politique assez difficile du Kouilou, se sont déployés corps et âme pour la réussite de l'implantation de notre parti. Je me mettrai toujours à la disposition et à l'écoute des uns et les autres, en me plaçant toujours au centre pour la cohésion notre édifice PCT»*, a dit Raymond Mavoungou, le président sortant.

Pour le président entrant, Alexandre Mabiala, tout l'intérêt est dans le respect des engagement pris, en prenant officiellement ses fonctions. Car ce changement tourné vers la continuité lui permettra de faire asseoir l'autorité du parti tout le long de son mandat.

Avec sa forte expérience politique, il entend donner une nouvelle impulsion à cet organe fédéral, afin de contribuer aux futures victoires du PCT.

«Cette cérémonie de passation des consignes n'est que pour moi un acte solennel de prise de fonctions devant l'histoire de notre grand parti à l'échelon local. La raison de saisir le témoin qui m'est transmis aujourd'hui avec beaucoup d'intérêt est celle de poursuivre la noble tâche de construction nationale bien respectable au travers de la prise de fonctions qui s'impose au citoyen», a souligné le président fédéral du PCT Kouilou.

Madocie Déogratias MONGO

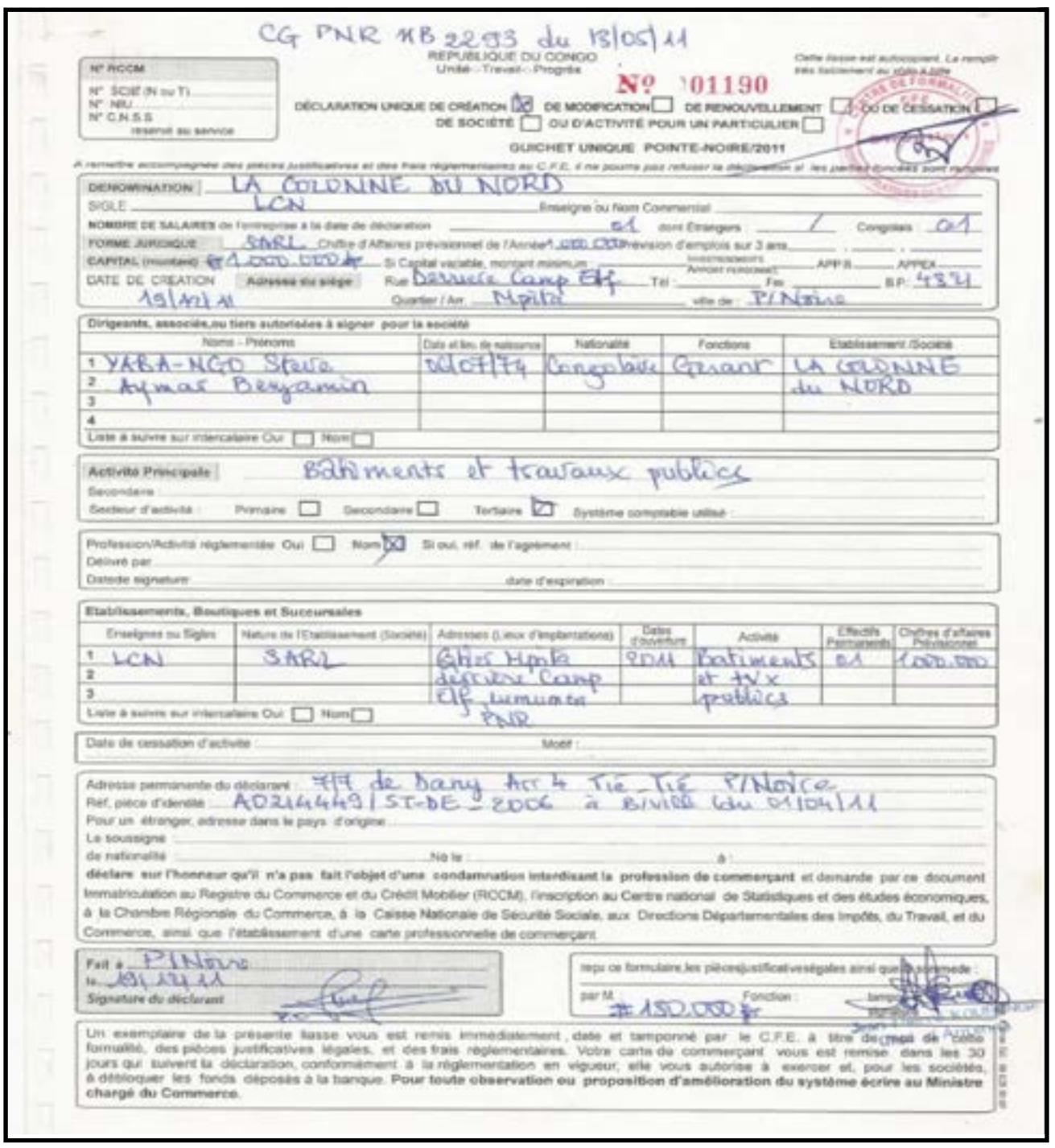

CG PNR MB 2293 du 13/05/11

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

N° RCCM
N° SCIE (N ou T)
N° NIU
N° C.N.S.S
réservé au service

N° 01190

DÉCLARATION UNIQUE DE CRÉATION ☒ DE MODIFICATION ☐ DE RENOUVELLEMENT ☐ DE CESSATION ☐
DE SOCIÉTÉ ☐ OU D'ACTIVITÉ POUR UN PARTICULIER ☐

GUICHET UNIQUE POINTE-NOIRE/2011

DENOMINATION : LA COLONNE DU NORD
SIGLE : LCN — Enseigne ou Nom Commercial :
NOMBRE DE SALARIES de l'entreprise à la date de déclaration : 01 dont Etrangers : / Congolais : 01
FORME JURIDIQUE : SARL — Chiffre d'Affaires prévisionnel de l'Année 1 000.000 — Prévision d'emplois sur 3 ans
CAPITAL (montant) : 1.000.000 — Si Capital variable, montant minimum — Investissements Apport numéraire — APP B — APPEX
DATE DE CREATION : 19/01/11 — Adresse du siège : Rue Derrière Camp Elf — Tél — Fax — BP : 432 — Quartier / Arr. : Mpita — Ville de : P/Noire

Dirigeants, associés, ou tiers autorisés à signer pour la société

Noms - Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité	Fonctions	Etablissement /Société
1 YABA-NGO Steve	20/07/74	Congolaise	Gérant	LA COLONNE du NORD
2 Aymar Benjamin				
3				
4				

Liste à suivre sur intercalaire Oui ☐ Non ☐

Activité Principale : Bâtiments et travaux publics
Secondaire :
Secteur d'activité : Primaire ☐ Secondaire ☐ Tertiaire ☒ Système comptable utilisé :

Profession/Activité réglementée Oui ☐ Non ☒ Si oui, réf. de l'agrément :
Délivré par :
Date de signature : date d'expiration :

Etablissements, Boutiques et Succursales

Enseignes ou Sigles	Nature de l'Etablissement (Société)	Adresses (Lieux d'implantations)	Dates d'ouverture	Activité	Effectifs Permanents	Chiffres d'affaires Prévisionnel
1 LCN	SARL	Bliss Hôtel derrière Camp Elf Lumumba PNR	2011	Bâtiments et tvx publics	01	1.000.000
2						
3						

Liste à suivre sur intercalaire Oui ☐ Non ☐

Date de cessation d'activité : Motif :

Adresse permanente du déclarant : 7/7 de Dany Acc 4 Tie_Tie P/Noire
Réf. pièce d'identité : AD2144449 / ST-DE-2006 à BIVIER Lbv 01/04/11
Pour un étranger, adresse dans le pays d'origine :
Le soussigné :
de nationalité : Né le : à :
déclare sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation interdisant la profession de commerçant et demande par ce document l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), l'inscription au Centre national de Statistiques et des études économiques, à la Chambre Régionale du Commerce, à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, aux Directions Départementales des Impôts, du Travail, et du Commerce, ainsi que l'établissement d'une carte professionnelle de commerçant.

Fait à : P/Noire
le : 19/11/11
Signature du déclarant

Reçu ce formulaire, les pièces justificatives légales ainsi que la somme de :
par M. : Fonction : Tampon
150.000

Un exemplaire de la présente liasse vous est remis immédiatement, daté et tamponné par le C.F.E. à titre de reçu de cette formalité, des pièces justificatives légales, et des frais réglementaires. Votre carte de commerçant vous est remise dans les 30 jours qui suivent la déclaration, conformément à la réglementation en vigueur, elle vous autorise à exercer et, pour les sociétés, à débloquer les fonds déposés à la banque. **Pour toute observation ou proposition d'amélioration du système écrire au Ministre chargé du Commerce.**

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SANTE

Les professionnelles formées au leadership

L'atelier sur le renforcement des capacités sur le leadership des femmes professionnelles dans le secteur de la santé a clos ses travaux le 20 novembre dernier à Brazzaville. La cérémonie a été présidée par Florent Balandamio, directeur de cabinet de la ministre de la Santé.

Photo de famille

Organisé par le ministère de la Santé, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, en partenariat avec l'OMS-Congo, cet atelier ouvert le 17 novembre dernier, a été un moment d'échanges, de partage et d'outillage des femmes qui travaillent à tous les niveaux de la pyramide sanitaire afin qu'elles utilisent les talents qu'elles ont en matière de leadership.

Au terme de cette formation, elles pourront montrer aux yeux du pays, qu'en donnant un tout petit peu et en travaillant en étroite intelligence avec tout le monde et des partenaires, il est possible de faire de petits miracles par le talent individuel de chacun et de chacune.

Dans le secteur de la santé, les femmes jouent un rôle prépondérant et de plus en plus croissant. *«Cet atelier nous a permis d'acquérir de nouvelles compétences dans le leadership et le management de nos structures sanitaires. Au regard de l'intérêt et des bénéfices apportés, nous sollicitons qu'il soit élargi envers les femmes d'autres secteurs dans tous les départements»,* se sont exprimées les participantes dans leur mot de remerciements.

Tout en manifestant sa satisfaction, le représentant de l'OMS-Congo s'est montré optimiste. *«Nous osons espérer que les acquis de cet enseignement vont vous permettre de mieux gérer vos équipes dans vos milieux professionnels respectifs»,* a-t-il déclaré.

Même son de cloche pour le directeur de cabinet qui a estimé que ces femmes seront dorénavant capables d'appliquer les nouvelles connaissances acquises dans la perspective d'améliorer leur rendement au sein des structures qu'elles sont appelées à diriger. *«Aux fins d'impacter positivement votre environnement social et professionnel, les enseignements reçus et les échanges d'expériences réalisés au cours de cet atelier contribueront à améliorer vos performances dans l'accomplissement des missions qui vous sont dévolues dans la cadre du leadership»,* a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

HANDICAP

Les handicapés de l'intérieur ont rencontré le secrétariat exécutif

Les délégués du secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH) se sont rendus dans les chefs-lieux de plusieurs départements du Congo, entre le 3 et le 12 novembre 2020. Ils ont échangé sur place avec les personnes vivant avec handicap (PVH). La connaissance de l'Institution qu'ils représentent et la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 ont été les deux points développés partout.

La délégation du CCPVH en compagnie d'une handicapée motrice utilisant un tricycle en bois à Impfondo

Scindées en trois, les délégations ont pris la direction du Sud et du Nord. Celle de la partie Sud s'est rendue à Madingou, Nkayi, Dolisie, Pointe-Noire et le Kouilou. Elle était conduite par le secrétaire exécutif permanent de cette institution Jean De Dieu Goma. Dans la partie Sud, la deuxième avait à sa tête Jhony Chancel Ngamouana, trésorier et a fait Djambala et Ewo. La troisième, conduite par Armand Guy Richard Ndinga Okossa, secrétaire adjoint a rencontré les PVH à Owando, Impfondo et Ouesso.

Partout, il s'agissait de procéder à la vulgarisation des textes organiques du CCPVH et de sensibiliser les personnes vivant avec handicap sur la lutte contre la COVID-19. Dans les trois chefs-lieux des départements de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala, la délégation a rencontré les différents secrétaires généraux de ces départements, ainsi que les maires des différentes communes, avant de s'entretenir avec les PVH.

Au cours de ces rencontres, il s'est agi de présenter le CCPVH aux personnes vivant avec handicap, en mettant l'accent sur les missions de cette Institution prévue par la Constitution du 25 octobre 2015. La délégation a un peu partout véhiculé le message portant sur la pandémie de la COVID-19 qui continue à sévir dans le pays, tout comme dans les autres pays du monde, ainsi que sur le respect systématique des gestes barrières par cette catégorie de la population.

Chaque rencontre a permis aux délégués du CCPVH, de mettre à la disposition des PVH des communes visitées au moins 650 masques, une soixantaine de flacons de gels hydro alcooliques, de supports liés à la sensibilisation à la situation sanitaire.

Ces rencontres ont donné lieu à des échanges interactifs au cours desquels les préoccupations soulevées portaient, entre autres, sur le manque d'écoles spécialisées pour les différentes catégories de handicapés; le manque de centres de formation professionnelle pour les PVH; la mauvaise gestion du quota de recrutement des PVH à la Fonction publique; le manque d'aide technique pour la mobilité.

Les PVH ont saisi cette opportunité pour poser leurs problèmes individuels. C'est le cas de Franck Zedisse, un handicapé moteur de Ouesso, qui a enregistré il y a quelques semaines dans son foyer, la naissance de triplés. La sollicitation de l'aide par ce dernier auprès des autorités départementales du ministère en charge des affaires sociales est restée sans suite. Les délégués du CCPVH lui ont fait savoir que la solution à son problème ne pouvait venir que de Brazzaville. Malheureusement, lors du récent passage de la ministre en charge des Affaires sociales à Ouesso, cette situation a simplement été ignorée. Franck Zedisse estime qu'une telle injustice ne peut qu'être liée à son état physique. Toutefois, il ne désespère pas et pense qu'une solution sera trouvée.

Alain-Patrick MASSAMBA

Coup d'oeil en biais

Au Plateau des 15 ans, un corps en décomposition

Le corps sans vie d'un homme a été découvert jeudi 19 novembre dernier dans une maison située rue Moundzombo, au Plateau des 15 ans, un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Il était dans un état de décomposition avancé, ce qui rend l'enquête difficile. L'infortuné, un cadre retraité de l'ex-Office national des postes et télécommunications (ONPT), vivait seul. Les habitants du quartier affirment ne l'avoir pas vu pendant au moins trois jours. C'est en défonçant la porte qu'un parent et le voisinage ont fait la découverte macabre. Les pompes funèbres ont procédé à son inhumation sans tarder.

Du pain servi par des mains non protégées

Dans les boutiques et à l'entrée des boulangeries, la plupart des marchands de pain servent ce produit à leurs clients à mains nues. Il arrive qu'avant ce geste, certains se grattent le corps, se nettoient les narines avec leurs doigts et parfois reviennent des toilettes, sans prendre soin de se laver les mains au savon. Quel produit alimentaire mangent les clients qui se gavent de pain sans se soucier de l'hygiène des ceux qui le vendent ?

Saison des mangues, mais gare aux problèmes gastriques

C'est la saison des mangues. Il y en a gogo dans les marchés et le long des avenues et rues. Mais les enfants qui s'en gavent sont suivis par une nuée de mouches qui accaparent et le fruit et les mains, et les bouches qui dégoulinent de jus, et même les narines. Les parents devraient s'en préoccuper pour éviter des problèmes gastriques à leurs rejetons.

La dot, hier et aujourd'hui

Naguère, le montant de la dot était connu de tous les participants au pré-mariage. Malgré le Code de la famille qui la fixe à 50.000 francs CFA, le «nzonzi» de la famille de la mariée annonçait, parfois avec zèle, que le prétendant avait versé 300.000, 500.000 francs CFA, voire plus. L'assistance glorifiait le prétendant qui a montré *«qu'il est quelqu'un».* On applaudissait longuement l'exploit. Tout cela appartient au passé. Les choses ont changé. C'est maintenant ''Top secret''. Est-ce parce que c'est désormais une affaire de gros sous ? Tout se passe entre les nzonzi qui font appel aux représentants des deux familles concernées. Pour que ne fuite pas le montant.

Des affiches se disputent les murs et les abribus

Des gens posent des affiches sur les murs des parcelles situées le long des principales artères de Brazzaville et de Pointe-Noire comme si cela leur était autorisé. Ces affiches vantent les performances des écoles privées, les miracles opérés par des pasteurs d'églises de réveil, l'organisation de séminaires et de bien d'autres manifestations. Il n'y a plus d'espaces sans affiches. On se demande si les promoteurs des écoles et ces pasteurs paient des droits à la mairie pour se livrer à une activité qui salit la ville au lieu de l'embellir.

Le mur des voisins comme urinoir

Bon nombre de débits de boissons qui pullulent dans la capitale congolaise ne disposent pas de latrines. Certains tenanciers ne s'en préoccupent pas. Les clients ayant l'envie de vider leur vessie se soulagent parfois le long des murs du voisinage. A la Poudrière, non loin d'un arrêt de bus, du côté du mur de l'aéroport international Maya-Maya, les odeurs des urines gênent le propriétaire d'une parcelle. Régulièrement, il a maille à faire entendre raison aux ''faiblards'' de la vessie.

Débits de boisson à même le trottoir

Le phénomène de l'occupation anarchique des trottoirs revient au galop le long des avenues et rues de la capitale congolaise. Et de plus en plus de personnes préfèrent s'y installer pour savourer leur bière. Ils s'exposent ainsi aux fous du volant qui, aux fumées des voitures ou aux poussières qu'elles soulèvent.

Des toilettes publiques à l'abandon

La mairie de Brazzaville avait construit des toilettes publiques non loin de l'arrêt de bus du Stade Marchand, sur l'avenue des Premiers Jeux africains. Mais avant même sa mise en service, elles avaient été vandalisées par les inciviques. L'insalubrité y règne. S'il faut sauver cet investissement, il n'est pas trop tard pour agir.

RECENSEMENT

Réaffirmer l'importance des statistiques en Afrique

Moderniser les systèmes statistiques nationaux pour fournir les données et les statistiques en vue de soutenir la paix et le développement durable en Afrique», tel a été le thème de la 30e Journée africaine de la statistique célébrée mercredi 18 novembre 2020. L'Institut national de la statistique (INS), avec l'appui financier du Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), a organisé une conférence-débat pour faire la promotion des textes législatifs encadrant l'activité statistique au Congo.

Il a été question de sensibiliser l'opinion publique africaine sur l'importance de l'outil statistique dans le processus de développement des pays du continent.

Gabriel Batsanga

A travers le thème de cette Journée, a relevé Gabriel Batsanga, directeur général de l'INS, l'Union africaine invite les Gouvernements africains à remédier aux problèmes nationaux des statistiques, en apportant plus de soutien et en œuvrant à la ratification des divers traités et instruments juridiques de l'Union africaine relatifs au développement d'un appareil statistique moderne et efficace. Un Système statistique national (SSN) moderne, a-t-il indiqué, produit des indicateurs structurels et conjoncturels permettant de mesurer le niveau d'exécution des politiques et programmes de développement mis en œuvre par le Gouvernement en lien avec l'agenda 2030 des Nations unies relatif aux Objectifs de développement durable (ODD) et l'agenda 2063 de l'Union africaine dénommé *«l'Afrique que nous voulons»*.

Dans le souci de disposer d'un SSN moderne, le Gouvernement

Photo de famille

congolais sous l'impulsion du président Denis Sassou-Nguesso, a initié, au cours de ces dernières années, une série de réformes qui visent à accroître la performance et l'efficience du SSN. Ces réformes ont abouti notamment à la promulgation de la loi du 5 octobre 2018 sur la statistique officielle et sur la création de l'INS; la signature du décret du 30 décembre 2019 portant approbation des statuts de l'INS, a rappelé Gabriel Batsanga.

Dans le cadre du renforcement de la production permanente des données statistiques, le directeur général de l'INS a affirmé que son organe publie l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), au plus tard le 10 de chaque mois, le bulletin des statistiques du commerce extérieur, à la fin de chaque trimestre, les comptes nationaux à la fin de chaque année. Outre ces productions, l'INS s'apprête à publier simultanément 13 annuaires statistiques dont douze départementaux et un national.

Deux sous thèmes ont été développés au cours de la conférence-débat: *«Système statistique moderne: caractéristiques et missions»*, par Dieudonné Konga et *«Importance des données statistiques dans le maintien de la paix et le développement durable en Afrique»*, par Gabin Ibemba, conseiller à la statistique du ministre du Plan.

«Nous voulons que le public se rende compte que l'utilisation des statistiques permet d'avoir des décisions basées sur les faits. Nous avons deux opérations sur le terrain et le Gouvernement met en œuvre le Plan national de développement (PND) pour développer l'économie de notre pays. Pour diversifier cette économie, il faut avoir des chiffres afin d' orienter les décisions», a déclaré Gabin Ibemba.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Il arrive souvent, dans un procès en appel, que les juges annulent le premier jugement rendu par la première juridiction. Pourquoi, dans ce cas, les juges de la Cour d'appel ne prononcent-ils pas des sanctions à l'endroit des premiers juges qui n'ont pas pu dire correctement le droit?

Lucien Protais TOUNTA (Kinsoundi - Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réviser les contributions déterminées par les Etats

Dans le cadre du programme forêt, gouvernance, marché et climat (FGMC), l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), en partenariat avec autres organisations de la société civile comme la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) et la Plateforme pour la gestion durable des forêts (PGDF), et l'appui technique de l'ONG internationale FERN ayant une expérience de 25 ans dans l'environnement, a organisé à Brazzaville, lundi 16 novembre dernier, un atelier de présentation du rapport d'évaluation indépendant de la révision des contributions déterminées au niveau national (CDN) pour faire face aux changements climatiques. Ces contributions déterminées nationales montrent les efforts déployés par chaque pays pour réduire les émissions des gaz à effet de serre dans les pays et s'adapter aux effets du changement climatique.

Les organisateurs et les participants après les travaux

Les travaux ont été présidés par Christian Mounzéo, coordonnateur national de la RPDH, en présence de Mme Marie Ange Kalenga, conseillère politique en forêt, développement et gouvernance à l'ONG FERN et Jean Félix Issang, conseiller au programme environnement et diversification économique au PNUD Congo. Le but était de valider le rapport d'évaluation des contributions déterminées au niveau national, formuler des recommandations et aussi faire de la présentation de la note de contribution de la société civile.

Les changements climatiques constituent une menace planétaire. Ainsi, les Etats se sont engagés à mettre en place des mécanismes adaptés en vue de réduire les émissions liées aux gaz à effet de serre. Pour réunir les conditions liées à l'adaptation, ces Etats ont signé et ratifié la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris en 2015, qui obligent les pays membres à élaborer des contributions déterminées au niveau national. L'Accord de Paris exige que chaque Etat établisse, communique et actualise tous les cinq ans les contributions déterminées au niveau national et qu'il prévoit de réaliser.

Le Congo, signataire de cet accord avait formulé ses CDN qui sont révisables tous les cinq ans. Le pays a l'obligation de proposer les nouvelles contributions au Secrétariat de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2021. C'est dans ce contexte qu'a été inscrite la présentation du rapport d'évaluation des CDN validé et la présentation de la note de contribution des organisations de la société civile.

Mme Sylvie Foutou Banga, coordonnatrice de la plateforme pour la gestion durable des forêts (PGDF), a souligné que les contributions de la société civile ont été focalisées sur trois aspects essentiels: la gouvernance, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. *«Pour la question de la gouvernance, dans les prochaines CDN, on doit tenir compte de la participation et l'inclusivité des questions sur les droits de l'homme et bien d'autres thématiques qui ont connu des faiblesses».*

Mme Nina Cynthia Kiyindou, chargée du programme ressources naturelles et droits des communautés forestières à l'OCDH, a dégagé l'intérêt de cette rencontre. La République du Congo, d'après elle, avait formulé des contributions déterminées au niveau national dès 2015, mais il y a obligation à réviser cette contribution après une période de cinq ans. *«Cette révision a été lancée. Nous, en tant qu'organisations de la société civile, nous avons pensé nous impliquer dans ce processus. Il a fallu organiser une réflexion pour identifier les faiblesses et proposer des solutions sous forme de recommandations. Les résultats de cette rencontre permettront d'améliorer notre contribution pour prendre en ligne de compte certains secteurs mis à l'écart au départ, pour faire face aux changements climatiques»*, a-t-elle souligné.

Mme Marie Ange Kalenga, a quant à elle insisté sur la place de la forêt. *«Les forêts ont un grand rôle à jouer dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Notre organisation travaille dans le Bassin du Congo depuis 2018 aux côtés des organisations de la société civile»*.

Christian Mounzéo a encouragé les participants dans leur engagement sur ces questions cruciales, gages d'un équilibre environnemental sain sur la planète.

Philippe BANZ

FORÊT

Impliquer la société civile dans une meilleure gouvernance

La Plateforme pour la gestion durable des forêts (PGDF) qui englobe les organisations de la société civile congolaise dans le cadre de l'APV-FLEGT avec l'appui financier du Gouvernement britannique, a organisé un atelier sur la participation de la société civile au processus d'adoption du Code forestier. Ceci pour faire le bilan de la participation de celle-ci à l'adoption de la nouvelle loi du 8 juillet 2020. Au cours de cet atelier, la société civile a examiné le degré de prise en compte des contributions de la PGDF, relevant avec satisfaction qu'au moins deux tiers de ses recommandations sont prises en compte dans cette loi révisée, malgré un processus imparfait, selon les organisateurs de l'atelier.

Une vue des participants

Il a été question d'évaluer les étapes clés du processus de réforme et de réfléchir sur les obstacles internes et externes à la participation effective de la société civile; de présenter les innovations apportées par ce code en matière de droit des communautés locales et des populations autochtones et de formuler des recommandations pour améliorer les autres processus de réforme liés à la gouvernance forestière. Le coordonnateur de la PGDF Christian Lilian Barros s'est réjoui du grand travail abattu: *«Nos contributions ont été prises en compte à plus de 60%. Ce n'était pas facile que les propositions de la société civile soient acceptées, voilà pourquoi nous nous réjouissons. Au nombre des points positifs, on peut dire que nous avons développé l'expertise en mettant en place un groupe de travail juridique qui fait des analyses pointues»*, a-t-il affirmé.

Des nouveautés introduites dans la loi, on note l'introduction de sanctions en cas de non-respect du cahier des charges particulier, l'exigence de créer un Fonds de développement local (FDL) pour toutes les concessions forestières et le versement d'une quotité de la taxe de superficie au FDL.

Inès Mvoukani, chargée de la communication à la PGDF a déclaré: *«Les contributions significatives de la société civile dans la loi forestière témoignent de l'expertise des ONG congolaises sur les questions sociales et environnementales. Elles montrent également la pertinence de processus décisionnels participatifs dans le secteur Forêt.»* Aussi a-t-elle encouragé les autorités publiques et les partenaires au développement à poursuivre et à approfondir la participation des parties prenantes à la gouvernance des ressources naturelles.

L'inclusion des ONG, des acteurs du secteur privé, mais aussi des communautés locales et des populations autochtones participe à une gouvernance durable et transparente des ressources naturelles.

A noter que cet atelier a été précédé de l'assemblée générale ordinaire de cette plateforme facilitée par l'ONG Well Grounded. A cet effet, des documents stratégiques, y compris le plan d'action pour la période 2021-2023 ont été adoptés. Les organes de fonctionnement ont également été renouvelés. Créée en 2008, la PGDF prend part aux processus relatifs à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV-FLEGT) entre le Congo et l'Union Européenne. Dans ce cadre, elle a fait campagne pour la reconnaissance des droits des communautés locales et des populations autochtones dans la loi du 8 juillet 2020 portant Code forestier. Cette loi, qui devra être complétée pour être pleinement opérationnelle, reconnaît pour la première fois la possibilité aux Congolais vivant aux alentours des forêts de gérer des forêts communautaires ou de consentir de manière libre, informée et préalable aux décisions les concernant dans le secteur forestier.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CENTRAFRIQUE

Tensions à l'approche de la présidentielle

L'incident le plus récent s'est produit en fin de semaine dernière. A l'origine, une altercation entre les éléments de la garde rapprochée de l'ancien Président François Bozizé et la garde présidentielle, lors des obsèques de l'épouse de Jean-Serge Bokassa décédée le 10 novembre 2020 à Bangui. L'ex-chef de l'Etat François Bozizé a convoqué une conférence de presse samedi 21 novembre, pour manifester son indignation, et donner un avertissement ferme à qui voudrait s'en prendre à sa personne.

François Bozizé et Faustin Archange Touadéra

C'est sur un ton déterminé que l'ancien Président s'est exprimé devant la presse. *«Lorsque quelqu'un vous agresse c'est pour vous faire du mal, vous êtes en légitime défense, vous devez vous défendre. C'est inévitable, a déclaré l'ex-Président centrafricain. Ne croyez pas que nous allons nous croiser les bras si on continue à nous provoquer dans la mesure où nous ne provoquons personne. Depuis Kampala jusqu'à aujourd'hui, jamais je n'ai adressé un mot maladroit envers le chef de l'Etat, envers le régime actuel»*, a-t-il tonné.

François Bozizé dénonce plusieurs incidents ces dernières semaines alors que certains de ses détracteurs l'accusent d'organiser ses forces. *«Non, on n'a pas de force nous, a-t-il assuré. Notre force, c'est une force politique et c'est cela qui effraie. La force politique qui s'appelle le Kwa na Kwa est une machine qui effraie et c'est ça qui agite les concurrents aux prochaines élections présidentielles comme législatives. Quant à parler de force militaire nous n'en avons pas encore l'intention. Mais cette force peut se transformer en force militaire très facilement, c'est la force du peuple. La force du peuple est là»*. Devant cet état de fait, la présidence centrafricaine n'a pas souhaité faire de commentaire sur cet incident.

Les tensions sont palpables à Bangui dans l'attente de la décision de la Cour constitutionnelle quant à la validité de la candidature de François Bozizé précisément, aux élections. Notamment la disposition constitutionnelle qui indique que le candidat à la présidentielle devra séjourner dans le pays une année avant la date du scrutin. Ce qui ne serait pas le cas pour l'ancien président Bozizé, rentré à Bangui bien après cette échéance, selon certaines sources.

Le Président Faustin-Archange Touadéra était lui en déplacement à Bouar samedi pour la cérémonie de fin de formation des Forces armées centrafricaines (FACA) par la Mission de formation de l'Union européenne en République centrafricaine, ainsi que la remise officielle du dépôt de munitions pour la garnison de Bouar.

Gaule D'AMBERT

INDICE MO IBRAHIM DE LA GOUVERNANCE AFRICAINE

Le Gabon en première position dans la zone CEMAC

L'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine place cette année le Gabon au premier rang en Afrique centrale. Selon certains analystes, les initiatives du fils du Président de la République Noureddin Bongo Valentin, Coordinateur général des affaires présidentielles contre la corruption aux côtés de son père Ali Bongo Ondimba montrent déjà des résultats plus que positifs, avec notamment le gain par le Gabon de 13 places au dernier classement réalisé par la Fondation Mo Ibrahim.

Dans le cadre de ce prix désormais reconnu comme un véritable baromètre de la bonne gouvernance sur le continent, le Gabon apparaît au 29e rang sur 54 pays dans l'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine avec un score de 47,7 sur 100, qui représente sa meilleure performance dans le domaine du développement humain avec 61 points, (IIAG) en 2020. Le pays arrive en première position au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC). Une nouvelle accueillie positivement par les dirigeants et les experts qui y voient une nouvelle opportunité pour booster les investissements au sein de cet Etat.

Mo Ibrahim.

Ce classement montre une fois de plus que les efforts entrepris par les autorités gabonaises ces dernières années en vue de l'amélioration du climat des affaires portent leurs fruits. L'amélioration de la gouvernance y est pour beaucoup, indiquent des experts. Cette distinction est le résultat de la *«lutte acharnée contre la corruption et les détournements de fonds prônée par le Président Ali Bongo Ondimba»*, qui a traqué de hauts personnages et cadres.

A Libreville, beaucoup s'accordent à reconnaître que sans l'implication de Noureddin Bongo Valentin, ce gain de 13 places dans l'Indice Mo Ibrahim n'aurait pas été possible. Dès sa nomination le 5 décembre 2019, le Coordinateur général des affaires présidentielles de Gabon a lancé une vaste opération de lutte contre la corruption dénommée «Mamba» et les détournements de fonds aux côtés du chef de l'Etat qui lui en a donné instruction.

Moins d'un an après, les résultats semblent visibles et le Gabon conforte un peu plus son leadership dans la sous-région. D'après des témoignages, Noureddin Bongo Valentin se serait levé contre les créances douteuses ayant révélé une vaste tentative d'escroquerie. Sans s'immiscer plus que de raison, il veillerait au travail de la taskforce mise en place en juin dernier, à l'initiative du Président.

Evoquant les perspectives pour la jeunesse africaine, Mo Ibrahim, Président de la Fondation qui porte son nom, estime que *«la jeunesse africaine se désenchante. Que va-t-il arriver si nous ne sommes pas capables de proposer un emploi à la déferlante de jeunes qui est sur le point de se présenter sur le marché du travail? Pouvoirs publics et secteur privé doivent impérativement se concerter pour faire en sorte que notre jeunesse reçoive les compétences et les ressources nécessaires pour prendre en main son avenir»*.

Azer ZATABULI

BURKINA FASO

Vote dans une atmosphère incertaine

Près de 6,5 millions de Burkinabè ont voté dimanche 22 novembre 2020 pour l'élection du nouveau Président et des députés. Ils étaient treize candidats à briguer la magistrature suprême, dont le chef de l'Etat sortant Roch Marc Christian Kaboré. Le dépouillement a commencé aussitôt après la fermeture des bureaux de vote. D'abord par la présidentielle avant les législatives. Les résultats ont, en outre, été acheminés dans les centres communaux pour une première compilation.

Les électeurs en file d'attente dans un village burkinabè

Le vote s'est déroulé sans incident majeur dans une ambiance plutôt sereine. La Commission électorale nationale indépendante (CENI), par la voix de son président, Newton Ahmed Barry, s'en est réjouie à l'issue du vote. Elle a tout de même reconnu certains retards à l'allumage, des problèmes de logistique, de matériel qu'elle disait encore en train d'acheminer dans l'après-midi.

Dans certaines zones, où la CENI ne pensait pas pouvoir ouvrir des bureaux, certains d'entre eux ont pu ouvrir. Et dans d'autres zones, principalement en raison de la situation sécuritaire, des bureaux prévus n'ont finalement pas pu ouvrir et certains ont même dû fermer. A Ouagadougou, il n'y avait pas le même engouement qu'en 2015, où la participation avait été forte.

Dans la capitale, certains bureaux de vote étaient cloués: les urnes scellées alors que les représentants des candidats s'y trouvaient. Il manquait parfois du gel hydroalcoolique ou des enveloppes pour le dépouillement.

Dans le reste du pays, le vote s'est déroulé dans le calme. Même si quelques difficultés d'organisation sont à signaler, notamment dans l'extrême-nord à Tin-Akoff où la population a dû patienter. Le personnel et le matériel électoral n'ont pas pu quitter la localité de Gorom-Gorom pour des raisons sécuritaires. C'est dans la zone de Tin-Akoff que 14 militaires ont été tués dans une embuscade le 11 novembre dernier.

Dans l'Est, certains bureaux de vote de Diapaga ont dû être fermés. Des hommes armés auraient menacé de représailles les conseillers des villages. Même les bureaux où le vote avait commencé ont dû être fermés. Le matériel électoral a été ramené dans le chef-lieu de la province.

Il y a eu quelques dysfonctionnements dans la commune de Zinaré située dans la région Plateau-central. Certains agents avaient du mal à maîtriser les différentes étapes du processus. Et des bureaux de vote n'avaient toujours pas reçu les feuilles pour les procès-verbaux. Selon le gouverneur de la région du Sahel, le colonel-major Salfo Kaboré, aucun incident majeur n'a été signalé de son côté. Du côté de Bobo-Dioulasso c'est le manque de matériel dans certains bureaux de vote qui a entraîné des retards.

Le chef de l'Etat sortant a accompli son devoir civique à l'école Patte d'oie. Les Burkinabè doivent aussi élire les 127 députés de l'Assemblé nationale. Les autres candidats à la présidentielle ont eux aussi accompli leur devoir électoral. Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition a voté à Ouagadougou. Le candidat Tahirou Barry a voté à l'école Nonglom de Toudoubweogo toujours dans la capitale. Gilbert Noël Ouédraogo, de l'ADF-RDA, a voté à Ouahigouya. Enfin, le candidat du parti Soleil d'Avenir, Abdoulaye Soma a accompli son devoir civique à l'école publique Tougouena au secteur 5 de Banfora. Le candidat de l'ex-parti au pouvoir, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), Eddie Komboïgo, y avait aussi voté un peu plus tôt. La candidate et seule femme du scrutin présidentiel Monique Yeli Kam a voté dans la capitale.

G. D'A.

FRANCE

Macron souhaite réinventer l'axe afro-européen

Emmanuel Macron affiche sa volonté d'agir collectivement avec ses pairs européens sur le continent africain, en dépit de la montée d'un certain sentiment anti-France épars. Le Président français souhaite «une conversion des regards avec l'Afrique et la réinvention de l'axe afro-européen, estimant que c'est le combat d'une génération mais je pense qu'il est fondamental pour nous.

Conscient que cette nouvelle relation qu'il appelle de ses vœux ne se fera pas sans un changement radical de paradigme, le numéro un français a indiqué: «Nous avons quelque chose à bâtir. Et quand je dis une conversion, c'est qu'on doit réussir à ce que l'Afrique voie l'Europe différemment et que nous-mêmes, nous la voyons différemment. La vision d'Emmanuel Macron pour une relation plus apaisée consiste à engager l'Europe encore plus en Afrique, en tant que partenaire historique.

Un appel solennel donc à remettre à plat les tensions qui ont valu à la France et même personnellement au Président français d'être chahutés de par le monde, que ce soit récemment par le monde musulman suite à la republication en France des caricatures du prophète de l'islam, Mahomet, ou encore à travers les protestations contre la présence de l'armée française au Mali.

Reste pour Emmanuel Macron de traduire ces vœux pieux en actes concrets afin de véritablement changer la relation Europe-Afrique.

NIGER

Hama Amadou écarté de la présidentielle

Qui pour mener l'opposition? Après l'invalidation de la candidature d'Hama Amadou à la présidentielle du 27 décembre prochain, les cartes ont été rebattues. Plusieurs ténors espèrent parvenir à rassembler derrière eux au second tour.

Ils avaient prévu une démonstration de force et, le 7 novembre 2020, les gradins du stade Seyni Kountché de Niamey étaient bien remplis. Les partisans d'Hama Amadou se sont réunis jusque sur la pelouse pour accueillir leur champion. Les couleurs orange et bleu du Mouvement démocratique nigérien étaient partout. La cohue a fait oublier la pandémie de COVID-19 qui a relativement épargné le Niger. Le bruit, entêtant, veut rappeler une chose: dans la capitale, Hama Amadou est comme chez lui.

MÉDIAS

L'Afrique servie spécifiquement par Radio Vatican depuis 70 ans

C'est en 1950 que Radio Vatican a commencé ses émissions quotidiennes en français en direction de l'Afrique. Cela fait donc 70 ans en cette année 2020! Un long parcours!

Radio Vatican, pour les auditeurs en générale et les auditeurs africains, en particulier, est symbole de fiabilité ainsi que d'informations impartiales et équilibrées. Les nouvelles des Eglises locales africaines sont fournies par une équipe composée de rédacteurs sur place, au siège de la radio, et de différents collaborateurs externes, notamment des correspondants. Ce travail pour servir l'Afrique et les Africains de la diaspora a évolué avec le temps. Depuis 1950, le temps d'antenne du programme en français, destiné vers l'Afrique, était d'environ 15 minutes. Mais, depuis le 25 mars 1990, 30 minutes sont consacrées à l'Afrique avec les nouvelles de l'Eglise et de la société: sciences, culture, santé, économie, développement, migration, environnement, sport, justice et paix, média, organisations internationales et solidarité, éducation, jeunesse, technologie, éducation, magazine de la femme, actualité internationale de la semaine, revue de presse catholique africaine, Invité(e) du jour, etc.

La révolution technologique nous permet aujourd'hui de joindre nos nombreux auditeurs à travers différentes plateformes qui se sont ajoutées aux ondes courtes: Internet (avec notre site web multimédia), satellite, les réseaux sociaux, les applications (APP), etc. Il est donc possible, pour ceux qui sont attachés à Radio Vatican, de suivre nos programmes selon ses choix ou possibilités. Et durant toutes ces années, le Service Français-Afrique ne s'est pas seulement contenté de produire des programmes à destination de l'Afrique, mais a aussi formé des journalistes, à travers des stages. Plusieurs responsables des services de communication et des radios catholiques africaines sont passés par Radio Vatican pour un temps d'immersion à la réalité radiophonique. De même, le service Français-Afrique compte sur le travail de beaucoup de ses correspondants pour enrichir son contenu, notamment en ce qui concerne la vie des Eglises particulières.

Jean Pierre Bodjoko brandissant la plaque des 70 ans du Service français Afrique de Radio Vatican

Jean-Pierre BODJOKO, SJ
(Responsable du programme Français Afrique à Radio Vatican)

PAROISSE SAINT PIERRE APOTRE DE POINTE-NOIRE (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

Les catéchistes de la cathédrale formés à la fraternité humaine

Dans le but de préparer les catéchistes à la compréhension de l'encyclique Fratelli Tutti, la troisième encyclique du Pape François sur *«la fraternité humaine»*, l'abbé Christian Noël Dembi Koela, a organisé une formation du 5 au 7 novembre 2020 à la Paroisse cathédrale. C'était sur le thème: *«Qu'as-tu fait de ton frère?; Qu'as-tu fait de ta sœur?»*

Le 4 février 2019, le Pape François a eu une rencontre avec le Grand Imam Al-Azhar Amad Al Tayyed. Les deux responsables religieux ont parlé de la fraternité. Une raison pour le Pape François d'inviter les chrétiens du monde entier à accueillir et à construire la fraternité parce qu'elle est un don de Dieu.

Pendant trois jours, tous les catéchistes de la cathédrale Saint Pierre ont été édifiés sur le thème indiqué, et ensuite formés afin de pouvoir enseigner à leur tour les catéchumènes. En effet, en s'appuyant sur le thème, l'abbé Christian Noël Dembi Koela, a rappelé à son auditoire plusieurs paraboles, notamment la parabole de Caïn et Abel et la parabole du bon samaritain.

La première parabole montre comment la fraternité est menacée par la jalousie et la violence depuis l'existence du monde. A travers l'histoire parabolique de Caïn, il est clair de comprendre que tout part du cœur. Caïn représente non seulement la destruction de la fraternité mais aussi sa source. Le fratricide commence dans le cœur de la personne. Mais il est surtout le fruit d'un déchainement du pêché aussi bien individuel que collectif. C'est pourquoi, la première lettre de Jean invite à ne pas suivre l'attitude de Caïn et à vivre dans l'amour de Dieu et du prochain, source de toute véritable relation fraternelle (1Jn3, 11-12).

La parabole du bon samaritain quant à elle, a édifié les catéchistes sur la manière de construire la fraternité. En clair, cette parabole met la fraternité au cœur des relations humaines. Est frère ou sœur toutes personnes, surtout celles qui sont dans le besoin. Pour Jésus, la fraternité dépasse les haines et les rancœurs, la fraternité est universelle (1 Jn 4, 20).

L'Eglise famille de frères et de sœurs

En rappelant que la fraternité est aussi une prophétie en actes, l'abbé Christian a aussi appris aux catéchistes que la fraternité est synonyme de famille: *«la famille est le lieu où l'on apprend à vivre ensemble de manière harmonieuse, entre parents et enfants, entre frère, entre sœurs, dans la diversité de nos rôles et de nos tempéraments. Dans la famille, on s'éduque à l'honnêteté et au travail, à l'audace et à la modestie, à la créativité et à la générosité. Tous sont unis par les mêmes liens d'affections. L'Eglise est ainsi une famille de frère et de sœurs.»*, a-t-il expliqué. La formation a été un moment riche en connaissance pour l'ensemble des catéchistes une occasion pour ces derniers, d'être de bons conducteurs de fraternité pour les frères et sœurs.

Abbé Christian pendant la formation

Par rapport au thème et à la qualité de l'enseignement reçu, les participants ne sont pas restés indifférents: *«je m'occupe de l'administration de la catéchèse, l'importance de la formation est capitale parce qu'on nous a enseigné à vivre en fraternité, à considérer le frère qui est à côté de nous. En tant que catéchiste, nous avons appris des éléments fiables pour pouvoir enseigner les catéchumènes. J'ai retenu que le frère qui est à côté de moi je dois l'aimer prendre soin de lui, l'écouter, car il est frère et il est créé à l'image de Dieu. C'est une initiative à encourager c'est pourquoi nous demandons à l'abbé Christian de faire ce genre de formation même deux fois dans l'année et je demande aux autres paroisses de suivre cette dynamique parce qu'avec des formations, les catéchistes auront la capacité de défendre leur foi.»*, a déclaré Castel Lioumba, catéchiste.

Un catéchiste doit s'instruire pour pouvoir enseigner les enfants, nous clame Agathe Madienguela *«on nous a appris comment vivre en fraternité, tout chrétien doit vivre en fraternité. Nous devrions être unis comme Jésus Christ avec son père.»*

La vie fraternelle est le signe concret de l'alliance, qui comprend deux pôles intrinsèquement liés: les relations avec Dieu et les relations avec les autres membres de la communauté. C'est pourquoi les membres du peuple de l'alliance vivent en frère, témoignant ainsi le projet de Dieu, celui de l'union.

Jessica KINANI

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CONGO

L'Ecole du dimanche (ECODI) a repris ses activités

Après un temps d'inactivité dû à la pandémie de la COVID-19, les activités des enfants de l'Ecole du dimanche (ECODI) ont repris le dimanche 25 octobre dernier dans les annexes et temples du consistoire de Brazzaville. A l'occasion de la rentrée biblique 2020-2021 qui a mobilisé de nombreux enfants âgés de 5 à 18 ans et moniteurs dans les différents centres et paroisses pour un culte d'action de grâces, au grand bonheur de tous. Heureux de renouer avec l'enseignement biblique dans un contexte particulier de crise sanitaire dû à la COVID-19 et aussi, renforcer les relations amicales existant entre les anciens et les nouveaux.

A travers cette rentrée, les activités comme l'enseignement de la Parole de Dieu, l'étude de la bible seront une fois de plus dispensés aux enfants. Pour votre gouverne, ECODI qui est l'ensemble des centres d'enseignement biblique au niveau de l'Eglise évangélique du Congo a vu le jour au niveau mondial à la fin du XVIIIe siècle par Robert Raikes (1736-1811). Au Congo-Brazzaville cela se passe en 1909 avec l'arrivée du missionnaire John Hammar à Madzia dans l'actuel département du Pool. Aujourd'hui, ECODI est dirigée au niveau national par Christo Colombe Kiminou en remplacement d'Eric Leysin Carel Mbenze arrivé en fin de mandat.

Dimitri MACK

ESSAI

«Retour aux valeurs humaines: priorités pour mieux vivre ensemble» de l'abbé Jessy Biyoudi

Retour aux valeurs humaines: priorités pour mieux vivre ensemble», est un premier essai de l'abbé Jessy Biyoudi, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, résident en Europe. Ce livre de 105 pages a été publié aux éditions de Midi et préfacé par Jean Paul Halle.

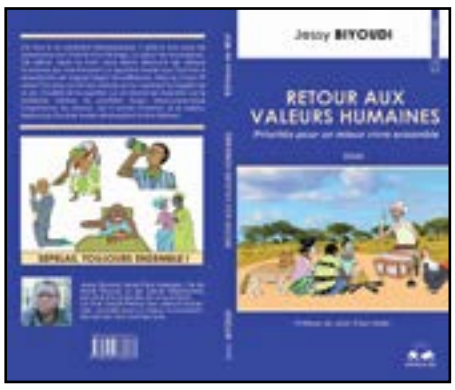

La couverture du livre

Dans son essai, l'abbé Jessy Biyoudi navigue dans l'océan de l'imaginaire, de rêverie d'éveilleur de conscience par les différents genres littéraires. Après avoir passé une bonne partie de sa vie à l'hôpital, il décide de publier un essai dont il voyage en pensée dans un monde imaginaire qui le fait découvrir les réalités cachées. *«Une personne qui suit ses passions et reste persévérante face aux objectifs à atteindre, arrive à vaincre les obstacles pour enfin s'épanouir»*, écrit-t-il. Ce livre qui n'obéit pas à un genre unique, témoigne l'engouement de l'auteur, le va vite d'atteindre ou de rattraper sa passion qui semblait se volatiliser. L'auteur a subdivisé son ouvrage en quatre chapitres: *«Sur les pas de mes origines, parle du patrimoine, de l'héritage», «le retour aux valeurs humaines, priorités pour un mieux vivre ensemble», «le silence recrée l'homme et la nature», «compilation des textes de consolations et de louanges»*.

S'agissant du premier chapitre, *«Sur les pas de mes origines, parle du patrimoine, de l'héritage»*, l'auteur a évoqué quelques raisons qui poussent les gens à cette instabilité identitaire: la honte de ses parents, la honte et grands-parents, la honte et village, la honte et peau, la honte et esprit de vengeance, la honte et esprit de domination, la peur, les coutumes et traditions, les questions politiques et guerres, le lien de sang, etc.

Concernant *«le retour aux valeurs humaines, priorités pour un mieux vivre ensemble»*, l'abbé Jessy Biyoudi a mis l'accent sur la COVID-19, un virus qui a causé beaucoup de victimes dans le monde. Il s'est présenté comme un mystère, parce qu'il est imprévisible, insaisissable dans sa nature. Il a poussé les croyants à intensifier les moments de prière dans leur quotidien, les scientifiques à révéler les limites de leurs connaissances.

«Le silence recrée l'homme et la nature», ici l'auteur définit le silence comme moment où l'homme se met en pause d'autres sensations pour laisser s'exprimer son intérieur. C'est le moment où l'homme se met à l'écart pour méditer, réfléchir sur le passé, le présent et l'avenir, c'est la volonté d'être à l'écoute d'une autre force. Aussi, est-elle le prolongement du bruit externe.

«Compilation des textes de consolations et de louanges», l'abbé Jessy subdivise ce chapitre en plusieurs sous points: *«l'Eglise m'a mise sous coma artificiel», «l'Afrique est dupe», «la France et la Vierge Marie», le «Grand séminaire de Mayidi», «A toi mon père», «A toi ma mère», «une infirmière à Gouin lors du confinement», «Reconnaissance des bienfaits reçus d'une personne de valeur», «Une infirmière dévouée pendant la COVID-19»*, etc.

Concluant son œuvre, l'abbé Jessy Biyoudi souligne que ce livre a pour objectif de redonner à l'homme l'envie d'aimer les parents, la nature et le patrimoine. Pour vivre cet équilibre, *«il nous faut mettre en pratique les valeurs de solidarité et d'amour. La crise sanitaire de la COVID-19 nous a montrés l'importance de ces valeurs et la fragilité de la vie. Aussi, c'est dans le silence que nous serons à l'écoute de notre intérieur et de la nature. Dans le silence, la nature nous communique les secrets du bien-être»*, écrit-t-il.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

IN MEMORIAM

L'abbé François de Paul Moundanga Ibéni, 14 ans déja!

Une Vie consacrée au Service de Dieu et des Hommes

L'image de l'abbé François de Paul Moundanga Ibéni demeure encore de nos jours vivante dans nos esprits et nos cœurs en tant que Serviteur de Dieu dévoué et, en tant que Chef de famille.

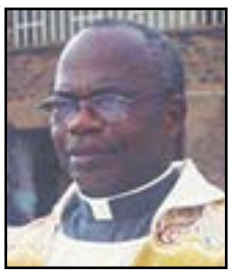

L'abbé François de Paul Moundanga Ibén a vécu en véritable ami de Dieu depuis son ordination presbytérale le 27 juin 1976 à la paroisse Saint Jean Baptiste de Divenie, jusqu'au 24 novembre 2006 date à laquelle il a été rappelé à Dieu à l'âge de 59 ans (1947-2006).

L'abbé François de Paul Moundanga Ibéni est reconnu aussi bien par ses Supérieurs que, ses fidèles comme un serviteur zélé. Son humilité, sa docilité à la Vierge Marie et sa fraternité missionnaire ont été reconnues par tous.

On retiendra à titre d'illustration le témoignage de Mgr Louis Portella Mbuyu à l'époque, évêque de Kinkala et président de la Conférence épiscopale du Congo: *«Le travail pastoral généreux et intense qu'a abattu l'abbé François de Paul Moundanga Ibéni dans la famille de l'Eglise au sein des Conférences épiscopales du Congo et dans la région de l'Afrique Centrale témoigne de son attachement à la cause de l'évangile est une preuve de son amour profond pour l'Eglise.»*

Cette humilité perçue comme une configuration au Christ et son attachement à la figure de maman Marie et qu'il n'a cessé de vénérer jusqu'à son dernier souffle sur son lit de l'hôpital à Paris en France.

Cette date du 24 novembre 2006 est à la fois mémorable et très significative pour sa famille, ses amis, ses fidèles, et ses confrères consacrés. Voilà donc 14 ans, et on s'en souvient toujours.

Et La Semaine Africaine dont il fut pendant une dizaine d'années le responsable administratif, se joint à la prière de tous poiur dire merci à Dieu!

Nous implorons le Seigneur notre Dieu Tout-Puissant pour qu'il achève en lui son œuvre de purification de même qu'il intercède pour nous les vivants.

Dieu a donné, Dieu a repris. Ainsi va la vie.

PAROISSE NDONA MARIE DE MFILOU (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Le père Jean Constant Nganga Silaho a installé l'abbé Vincent de Paul Malonga comme curé

Le 25 octobre 2020 a été un jour solennel pour la chrétienté de la paroisse Ndona Marie de Mfilou, jour de l'installation de l'abbé Vincent de Paul Malonga, en qualité de curé, par le père Jean Constant Nganga Silaho, curé doyen nommé, sur mandat de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. C'était au cours d'une messe unique célébrée dans la cour de la paroisse, avec observation des mesures barrières dont l'obligation de porter la bavette.

L'abbé Vincent de Paul Malonga et le père Jean Constant Nganga Silaho

Les chrétiens ont répondu promptement à cet appel et venus de différents quartiers de Mfilou-Ngamaba. Ont participé également à cette messe, les responsables des confessions religieuses (E.E.C) Massina, du consistoire n°1 Brazzaville, E.E.C Makazou, consistoire n°2 Brazzaville, de l'Armée du salut, M. l'attaché politique du maire de Mfilou...

Présidée au début par le père Jean Constant Nganga Silaho, et après la prestation du serment de fidélité par l'abbé Vincent de Paul Malonga, la messe a été concélébrée par plusieurs prêtres.

Après la procession d'entrée et la monition d'ouverture du coryphée, l'abbé Jean Bernadin Ndoulou, 1er vicaire, a lu le curriculum vitae du curé entrant. Puis, le curé doyen a remis la chasuble et les clés de l'église à l'abbé Vincent de Paul Malonga.

Cette messe a été animée par la Schola populaire et les 2 chorales fusionnées: Les Messagers du Seigneur et Père Durand.

Pendant la prestation de serment, le nouveau curé s'est dirigé vers l'autel, la main droite posée sur la bible et a prononcé le serment de fidélité.

C'est l'abbé Vincent de Paul de Malonga qui a procédé à la, lecture de l'évangile.

Au cours de l'homélie, le curé doyen a fait ressortir ce qu'est la fonction de curé et les rites qui auront lieu après. De même, il a martelé que la tâche du curé est ardue. Dans votre rôle de pasteur, de guide, prenez soin des personnes vulnérables (veuves, orphelins, pauvres). Prenez en charge toutes les personnes qui sont autour de vous. Ce n'est pas facile de gérer une paroisse, il faut être éducateur, sanctificateur. Vous êtes entourés d'une bonne équipe. Priez pour les prêtres. Chaque curé vient avec sa méthodologie, son expérience, et sa façon de conduire le peuple de Dieu. Aime ton prochain comme toi-même est le plus grand commandement que Jésus lui-même nous a laissé.

Poursuivant son homélie, le curé doyen a insisté sur le mariage qui est une bénédiction de Dieu. Le constat amer, dans l'Eglise catholique, les personnes se marient moins. Allez ailleurs, les mariages se font de façon pléthorique. Le mariage coutumier est une force pour donner du tonus à la nouvelle famille. Pendant la profession de foi, le curé a déclaré: *«Moi, Vincent de Paul Malonga avec une foi ferme. Je crois et professe toute et chacune des vérités contenues dans le symbole de la foi»* Je crois en un seul Dieu. Et de conclure: *«Que Dieu me vienne en aide et les saints évangiles que je touche de mes mains.»*

Puis, il y a eu renouvellement des promesses sacerdotales et remise des clés du tabernacle. Le nouveau curé accompagné des enfants de chœur s'est dirigé vers le tabernacle pour ouvrir et encenser le Saint Sacrement qu'il a fermé. Pendant ce temps, toutes les portes de l'église ont été fermées. Le nouveau curé s'est dirigé vers la cloche pour sonner afin de signifier au peuple de Dieu que le Seigneur l'appelle et l'invite à sa table sainte. *«Ouvrez les portes de l'église où Dieu est présent et attend son peuple»*.

Par ce rite de la cloche, la communauté de Ndona Marie a manifesté sa joie avec les tonnerres d'applaudissements. A signaler qu'à la fin de ces rites, le curé doyen a invité le curé à prendre place sur le siège présidentiel pour poursuivre la célébration eucharistique.

La nouvelle équipe presbytérale de la paroisse Ndona Marie de Mfilou se présente comme suit:

Curé: abbé Vincent de Paul Malonga

Vicaires: abbé Jean Bernadin Ndoulou, abbé Jean Pierre Ndandou, abbé Amour Vivaldi Ntsiangana, abbé Cladin Matondo.

Après l'action de grâces, le curé a remercié les personnalités présentes à cette messe notamment l'honorable député de la circonscription, le représentant de l'administrateur maire, les représentants des confessions religieuses, etc. sans oublier toute la communauté chrétienne de Ndona Marie pour la réussite de cette cérémonie.

Le 2e intervenant a été M. Juvet Pierre Ngouono, en sa qualité de secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndona Marie de Mfilou.

La fin de la cérémonie a été marquée par un apéritif.

Juvet Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndona Marie de Mfilou

L'abbé Vincent de Paul Malonga

Malonga baptisé Vincent de Paul est né à Brazzaville le 24 juin 1964 de Prosper Malonga et de Georgine Mampolo. Premier des garçons, il est le quatrième enfant d'une famille de huit enfants équitablement répartie, soit 4 filles et 4 garçons. Des parents chrétiens, ce jeune garçon apprendra en famille à aimer Dieu, à le pénétrer de l'intérieur au point de le servir un jour. Ainsi, progressivement va-t-il se laisser interpeller par ce dernier. Le 13 avril 1974, en la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, à Brazzaville, il reçoit le baptême sous le numéro 8793. Ce premier sacrement d'initiation à n'en point douter trace le profil de son itinéraire spirituel qu'il aura à découvrir au fil du temps.

Pour taire le mutisme de l'analphabétisation, ses parents vont l'inscrire à l'école Pilote de l'Amitié Tahiti (Ex Ecole des filles). Il passe toutes ses études primaires dans cette école du 1er octobre 1970 au 30 juin 1978. Il termine sa formation scolaire avec un Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Mais les semences de Dieu jetées dans sa vie juvénile stimulent en lui la préoccupation non seulement de mieux découvrir Dieu, mais plus encore de le servir réellement à travers le ministère ordonné et en se consacrant totalement à Dieu. Ce qui va sans dire qu'en la date du 15 octobre 1979, il entre au Petit Séminaire Saint Paul de Mbamou, pour commencer ses études secondaires. Il en sort en juin 1984 avec un Brevet d'études moyennes générales (BEMG).

Après le Petit séminaire, il se rend au Moyen séminaire Saint Jean pour le lycée, d'octobre 1984 à juin 1988. C'est à saint Jean qu'il obtiendra le diplôme de Bachelier de l'Enseignement du second degré (Brazzaville).

Entré au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, le 1er octobre 1988, le jeune séminariste Vincent de Paul Malonga est appelé à y passer un plus d'années. Il commence son premier cycle de philosophie qui s'achève en 3 années, de 1988 à 1991, il interrompt momentanément son cycle pastoral à la paroisse Saint-Joseph de Linzolo en 1992. Il revient au Grand séminaire pour poursuivre son cycle de théologie. Sa formation théologique est sanctionnée par un Baccalauréat de théologie en 1996. A la fin de ses études théologiques, il est envoyé à la paroisse Sainte Marie de Ouenzé et finalement prêtre le 5 avril 1997 à la Basilique Sainte Anne du Congo, à Brazzaville par Mgr Barthélemy Batantu, alors, archevêque de Brazzaville.

Affecté à la paroisse Saint Michel de Goma Tsé-tsé, l'abbé Malonga n'a pas pu s'y rendre à cause des troubles politico-militaires. Dès lors il est resté au service de Dieu à la paroisse qu'il a accueilli comme diacre. C'est là qu'il exerce continuellement et quotidiennement son ministère. En l'an 2000, l'abbé Vincent de Paul Malonga est envoyé au Benin à l'Institut Jean Paul II pour le Mariage et la Famille de Cotonou d'où il revient avec une maîtrise en Théologie du Mariage et de la Famille obtenue en juin 2003. De retour au pays, il est affecté comme vicaire à la paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo en 2003. Deux ans après, l'abbé Vincent de Paul Malonga est nommé curé de la paroisse Saint Paul de Madibou, en septembre 2005.

A peine une année, il est nommé curé de la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville en juillet 2006. Cinq après, il est nommé curé recteur de la Basilique Sainte Anne du Congo, charge qu'il assumera de 2011 à 2014. En juillet 2014, l'abbé Vincent de Paul Malonga est affecté à la paroisse saint Michel de Goma Tsé-Tsé sur les pas de Mgr Roch Auguste Nkounkou, comme curé de cette paroisse ; charge qu'il assumera durant deux ans.

Nommé aumônier national catholique aux Armées en 2017, il cumulera avec la charge de curé de la paroisse Notre Dame de l'Assomption durant l'année pastorale 2019-2020. Actuellement, il le curé de la paroisse Ndona Marie de PK Mfilou, depuis le 19 juillet 2020.

NECROLOGIE

Jacques BAMONANA R.S.C. du Journal La Semaine Africaine, les enfants MALONGA et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, les amis et toutes les connaissances, du décès de leur oncle et père Gabriel MALONGA ***«Désos»*** agent retraité de l'Imprimerie Saint Paul de Brazzaville. Il a été rappelé à Dieu le lundi 23 novembre 2020 à 11h 24mn au CHU de Brazzaville à la suite d'une longue maladie.

La veillée se tient à son domicile sis 14, rue Mampouya Mâ Moussosso Kinsoundi Brazzaville *(Arrêt manguier grand séminaire)*. La date et le lieu des obsèques seront communiqués ultérieurement.

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DES SOURDS DU CONGO

Formation en langue des signes pour les diocèses de la partie septentrionale du Congo

La Communauté chrétienne des Sourds du Congo (C.C.S.C) a organisé une formation des nouveaux interprètes pour la partie septentrionale du pays. Elle s'est déroulée au Séminaire Propédeutique National Abbé Charles Mahonde de Ouesso, du 7 septembre au 4 octobre 2020. Au total cinq encadreurs ont fait le déplacement de Brazzaville pour assurer cette formation: M. Parfait Songo, président et enseignant; M. Jacques Ekoko, professeur spécialisé et secrétaire général; M. Antoine Oko, responsable du SAF (Service administratif financier) et coordonnateur; abbé Chéret Ghislain Bazikila, aumônier des sourds de Brazzaville; M. Fidèle Milandou, éducateur spécialisé et interprète. Durant tout un mois, 20 agents pastoraux (prêtres, religieuse, séminaristes, laïcs) ont été initiés au langage des signes pour les diocèses de: Impfondo, quatre; Ouesso, sept; Gamboma, cinq et quatre pour l'archidiocèse d'Owando.

L'évêque de Ouesso entouré des formateurs et des prêtres

Tous les pays de la planète terre ont en leur sein des personnes handicapées en général et en l'occurrence des sourds. Les estimations de personnes souffrantes de déficience auditive handicapante à travers le monde s'élèvent à environ 466 millions de personnes, dont 34 millions d'enfants. Le Congo en dispose d'un grand nombre qui n'est malheureusement pas encore assez bien évalué. Cette catégorie de population est de moins en moins considérée dans notre pays surtout à l'intérieur. C'est dans cette optique que l'Eglise a initié la formation des agents pastoraux de la zone nord du pays à une pastorale jusque-là absente. Elle vise l'émergence d'une pastorale des sourds dans les diocèses de Gamboma à Impfondo; chercher à les insérer dans la société, en faire un réel souci pour chaque Eglise locale (diocèse). A en croire la Charte des sourds, *«la société veillera à permettre effectivement aux sourds d'exercer pleinement tous leurs droits juridiques, ordinairement grâce à un interprète qualifié et assermenté, aux frais de la société. Elle mettra aussi en œuvre les moyens techniques permettant aux sourds d'être avertis en public en même temps que les entendants».* Dans chaque diocèse du nord, il est nécessaire qu'il y ait des interprètes qui permettront aux sourds de participer pleinement à la célébration eucharistique, d'accéder aux différents sacrements que l'Eglise nous propose en passant par le catéchisme en un mot, leur frayer une place dans la vie de l'Eglise.

Pendant la session de formation

Au cours de la formation, les formateurs ont élucidé le rôle des interprètes.

Ce sont des personnes qui transmettent le message entre une personne qui entend et un sourd ou un malentendant; ils facilitent la communication entre les deux, certes, mais ils ne s'impliquent pas dans leur discussion. Ils sont appelés à garder la confidentialité de l'information. Les interprètes doivent apprendre à se familiariser avec les sourds: saisir leur culture, être doux et humble avec eux, afin qu'ils soient à la même syntonie que tout le monde.

La semence est jetée au cœur de nos programmes d'activités diocésaines…

Abbé Cyriac Ghislain BOUEKETE
Pré-diacre
(Paroisse Sainte Odile de Dongou Diocèse d'Impfondo)

REMORQUAGE
ET AIDE AU CONSTAT
GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn

SAHAM Assurance
member of Sanlam group

GASTRONOMIE

Valoriser le goût des produits du terroir et les plaisirs qu'ils procurent

Le 16 novembre au siège de l'Union européenne (U.E.), à Brazzaville, a eu lieu la journée de dégustation initiée par cette institution. Sur la sellette, deux chefs cuisiniers congolais, Yvette et Honor qui ont l'habitude d'officier dans les grands hôtels de la place. Avec quelques recettes culinaires de belle facture, ils ont sublimé les fruits de la terre, de la ferme et des étangs produits par des éleveurs, pisciculteurs et agriculteurs congolais.

Yvette et Honor à la cuisine préparant les mets

L'évènement tout de saveurs, présidé par Mateus Paula, ambassadeur de l'U.E au Congo, a mis en lumière des acteurs du secteur agropastoral et les fruits de leur besogne, tout comme il a permis aux invités de déguster différents mets concoctés avec des produits bio des terroirs congolais.
Yvette et Honor, attachés à valoriser un savoir culinaire estampillé Terroir, ont proposé une savoureuse et alléchante sélection de mets pour le plus grand bonheur des papilles. Il y a eu au menu des patates douces et ignames en confiture, des jus de fruits locaux, des cocktails, des biscuits de farine de manioc aux goûts de gingembre, chenille, Moringa; des crêpes à la farine de manioc garnies de confitures de fruits de saison, des légumes bio aux gombo, de beignets à base de haricots, des biscottes de tilapia, de poissons chat; des *''maboké''* de poissons chat et de porc; des brochettes de porc accompagnés d'attiéké ou de gari, etc. Des recettes culinaires, peu conventionnelles aux habitudes alimentaires des Congolais, relevées par quelques subtiles sauces.
Les participants ont multiplié les qualificatifs. Pour Omer Mayoma, promoteur des ateliers Mbossa, *«du foufou mangé au quotidien aux véritables mets raffinés avec un zeste de fantaisies; des beignets aux haricots à l'attieké farci; des crêpes à base de farine de manioc tartinées de confiture de safou ou de patate douce, tout n'a été que belle découverte et pure merveille!»*
De nationalité chinoise, Scarlett, conquise par les crêpes faites à base de farine de manioc, a dit d'une voix admiratrice: *«J'ai goûté plusieurs plats, mais ce qui m'a vraiment ravi, ce sont les crêpes. Chapeau donc aux petits producteurs pour la qualité de leurs produits!»*
Raffiné, le menu d'Yvette et Honor a également charmé la coordinatrice des programmes petits producteurs/chaîne de valeur, Solange Ongoly Goma. *«Ça a été une belle fête pour les yeux et la bouche; des recettes non basiques dans la cuisine congolaise, comme les espèces de muffins, ces petites tartelettes, ces petites pizzas réalisées à la farine de manioc, j'ai vraiment apprécié.»*
Elle pense que *«le défi du manioc aujourd'hui reste son industrialisation en farine de manioc non pas seulement pour faire du foufou ou des gâteaux, mais aussi des pâtes alimentaires».*
La séance de dégustation a prouvé par ailleurs qu'en allant à l'encontre du conventionnel, les Congolais peuvent bien consommer des produits du terroir de bonne qualité, sans toutefois recourir aux engrais chimiques.
La Journée dégustation pourra à l'avenir contribuer à changer les habitudes alimentaires des Congolais et les inciter à consommer local. Reste à la faire à grande échelle. *«Notre souhait est que ces produits soient vendus partout au Congo, en milieu rural comme en milieu urbain; qu'ils soient améliorés sur le plan nutritionnel et fortifiés vu qu'au Congo un enfant sur cinq souffre de la malnutrition»*, a dit Jean Martin Bauer, représentant du PAM. Le développement d'une chaîne de valeur inclusive, pense-t-il, est primordial même si cela demandera des efforts en matière d'encadrement, de formation et de suivi.
Le rendez-vous culinaire a témoigné de la richesse des provinces de la Bouenza et du Pool dans le secteur agropastoral au vu des produits exposés et des mets proposés *«Il est temps que le Congo se tourne vers l'économie verte puisqu'il en a les ressources et les potentialités. Réorganiser et réformer les filières de ce secteur est dorénavant possible vu que les agriculteurs sont prêts à travailler la terre, à augmenter la production et à contribuer au développement du pays via la création des emplois»*, a fait savoir Mateus Paula.
C'est dans une ambiance décontractée que les invités ont goûté les recettes du terroir toutes cuisinées avec des produits de saison. Ils n'ont pas hésité à faire de ce moment gastronomique un moment d'échange, de partage et de grande convivialité, puisque possibilité leur a été donnée de poser des questions et de découvrir ou redécouvrir les notions d'arômes et de terroirs, le tout dans la bonne humeur! Comme quoi *«qui sait déguster ne mange plus, mais goûte des secrets»*.

Viclaire MALONGA

DROITS DE L'ENFANT

B. Bephangayahou s'insurge contre le non-respect de la législation

La présidente de l'orphelinat Lumière de l'Espérance, Bernadette Bephangayahou, est très irritée contre le non-respect de la loi portant protection de l'enfant. Elle l'a fait savoir au cours d'une conférence de presse, en dénonçant les horribles pratiques de certains professionnels du droit dans le traitement des affaires relatives aux enfants.

Devant les journalistes, la présidente de l'orphelinat en possession de nombreuses preuves documentaires s'est révoltée contre ce qu'elle qualifie des pratiques déshonorant la justice lesquelles vont même à l'encontre de la loi n°4-2010 portant protection de l'enfant en République du Congo.
Les enfants Kané, 4 ans, de sexe féminin, et Kado, 3 ans de sexe masculin, ont été abandonnés par leurs parents. Ces deux enfants indigents ont été placés provisoirement à l'orphelinat lumière de l'espérance de Ngoyo suivant une main courante de la brigade de la Gendarmerie de Mpaka délivrée le 31 août 2017. Après quelques jours passés à la Gendarmerie.
Les enfants ont été amenés à la Gendarmerie par un passant de bon cœur. Après enquêtes, leurs parents ont été retrouvés. Il s'agit de Joseph Bilayi, 59 ans, le père, et de Guette, 31 ans, la mère. Le père avait déjà été gardé à vue dans le passé, pour irresponsabilité et abandon d'enfants. Il n'est le père biologique que de l'un d'eux, a certifié l'enquête. Il a accepté payer mensuellement la pension alimentaire des enfants à l'orphelinat, malheureusement il n'a pas pu honorer ses engagements et a disparu pendant un certain temps.
Mais suivant les conseils d'un huissier de justice, il s'est présenté à l'orphelinat avec la prétention véhémente de récupérer *«les deux enfants»*. Devant le refus du ou des responsables de l'orphelinat, l'huissier aurait conseillé de porter plainte!
Coup de théâtre! La mère biologique des enfants qui résiderait à Brazzaville, selon l'enquête, est revenue à Pointe-Noire, avec des actes de naissance falsifiés, et a porté plainte contre le conjoint pour enlèvement d'enfants. La justice saisie, le droit a été dit en faveur du mari: la garde des deux enfants lui a été confiée.

Bernadette Bephangayahou

L'orphelinat qui a pris en charge les deux enfants sans rien demander est plus qu'outré. *«Nous n'acceptons pas cette décision que nous jugeons partiale et sommes prêts à aller jusqu'au bout pour que justice soit faite sur cette affaire. Une justice équitable pour tous les citoyens comme le recommandent les textes et les lois de la République. Nous voulons aussi que soient appliquées avec rigueur les dispositions de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo»*, a martelé la présidente de l'orphelinat Lumière de l'Espérance. Affaire à suivre!

Madocie Déogratias MONGO

SANTE

Un nouveau projet pour mieux lutter contre le VIH-SIDA

Le Projet *''Renforcement de la prévention du VIH auprès des populations clés (HSH, PS) en République du Congo''*, encore appelé Projet Initiative 5% a été officiellement lancé à Brazzaville jeudi 19 novembre 2020, par le directeur de cabinet du ministre en charge de la Santé, Florent Balandamio. En présence du directeur de cabinet du Préfet de Brazzaville, Barthélemy Okimi, et du représentant de l'ambassadeur de France.

L'initiative 5% est un mécanisme mis sur pied par la France depuis près de huit ans pour contribuer indirectement au Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. Elle a pour but de répondre aux besoins en expertise technique des pays francophones pour les appuyer dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des subventions allouées par le Fonds mondial pour la lutte contre les trois pandémies (paludisme, tuberculose et VIH-Sida).
Pilotée par le ministère français des Affaires étrangères, l'Initiative 5% est réalisée par Expertise France. Son pilotage est assuré par le RENAPC, qui pour atteindre les objectifs, entend travailler avec deux types de partenaires: directs et indirects.
Les objectifs visés par ce projet qui a débuté le 1er septembre dernier, et qui durera 24 mois à Brazzaville et à Pointe-Noire sont: contribuer à accroître le pourcentage des hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) bénéficiant de programmes de prévention du VIH-paquet de service défini de 39% en 2017 à 97% du Cadre stratégique national (CSN) 2019-2022 pour l'année 2021, soit environ 78% de la taille totale des HSH; le pourcentage des filles de rue qui bénéficient de programmes de prévention du VIH-paquet de service défini de 27% en 2017 à 64% du CSN 2019-2022 pour l'année 2021, soit 51% de la taille totale des PS.

Florent Balandamio

Le pourcentage des HSH qui ont fait un test VIH au cours de la période de rapportage et qui connaissent les résultats de 0,7% en 2017 à 99,99% des objectifs du CSN 2019-2022 pour l'année 2021, soit 57,5% de la taille des HSH, n'est pas oublié. Tout comme celui des PS qui ont fait un test VIH au cours de la période de Rapportage et qui connaissent les résultats de 3,5% en 2017 à 64,14% des objectifs du CSN 2019-2022 pour l'année 2021, soit 48,65% de la taille totale des PS.
Avec un budget d'environ 489.220.037 F.CFA, ce projet s'articulera essentiellement autour des activités de prévention visant l'atteinte du premier 90 des trois des objectifs de l'ONUSIDA, en mettant un accent sur des activités innovantes, comme le dépistage communautaire démédicalisé; la prophylaxie pré-exposition (PrEP), soient 6.360 et 807 traitements respectivement chez les filles de rue et les HSH. *«Ce projet vient de contribuer de manière significative à la poursuite des objectifs visés par le pays dans le cadre de la lutte contre le VIH. De plus, il apporte des innovations et des pratiques non encore implémentées au Congo. Il s'agit de la prophylaxie préexposition et du dépistage communautaire démédicalisé. Nous avons le souci d'apporter notre modeste contribution à la réponse globale contre le VIH et à l'atteinte des objectifs 90 90 90 de l'ONUSIDA à l'horizon 2030»*, a déclaré Ulrich Makaya Mabiala, président du RENAPC. Pour accomplir cette tâche, a-t-il poursuivi, *«ils ont absolument besoin de l'accompagnement et du soutien des autorités sanitaires, administratives, politiques et juridiques.»*
Florent Balandamio a rassuré que *«le financement offert n'est pas pour une seule association, mais pour tout le Congo. Il contribuera de manière significative à l'atteinte des objectifs visés par le Cadre stratégique national 2019-2022 de lutte contre le SIDA, en touchant directement les cibles les plus marginalisées.»*

Alain-Patrick MASSAMBA

SANTE

L'importation et la commercialisation de la poudre J&J suspendues au Congo

L'association Action sur l'environnement et le développement (AED), que préside le Dr Eugène Loubaki, a organisé le 13 novembre dernier au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville, une matinée de sensibilisation à la non utilisation de la poudre pour bébé à base de talc de la société Johnson & Johnson (J&J). Contaminée à l'amiante, elle est un danger pour la santé humaine.

L'assistance posant pour la postérité

L'AED contribue au suivi et à la mise en œuvre des principaux instruments juridiques nationaux et internationaux sur la protection de l'environnement dont le Congo est partie prenante. Pour protéger les Congolais des dangers de la poudre J&J à base de Talc liée au risque d'apparition de cancers des ovaires, l'AED les invite à ne plus en faire usage même si la société américaine J&J refuse de retirer son produit du marché mondial alors qu'en mai dernier elle avait annoncé l'arrêt des ventes aux Etats-Unis et au Canada en raison des poursuites judiciaires.
Le magazine Black women for wellness (Femmes Noires pour le bien-être), paru le 27 août 2020 a répertorié les témoignages de plusieurs femmes noires souffrant des cancers (du sein et des ovaires) suite à l'usage de cette poudre. En juin, la cour d'Appel du Missouri a ordonné à J&J et à une de ses filiales de payer 2,1 milliards de dollars US de dommages et intérêts aux femmes qui ont affirmé que leur cancer de l'ovaire était causé par les produits à base de talc J&J.
Des tests menés par cette société ont détecté de l'amiante dans une quantité de poudre à base de talc. Ami Zota, Pr agrégé de santé environnementale, exerçant à l'Ecole de santé publique Milken de l'Université de Washington, a expliqué que l'amiante est un *«cancérigène»* et aucune quantité de cette substance toxique n'est acceptable dans les produits cosmétiques. *«Ces produits doivent être retirés des rayons des magasins à travers le monde, pour préserver la santé humaine»*, a-t-il martelé.
Le Congo étant membre du Réseau international pour l'élimination des polluants (IPEN), il a été demandé à l'AED en juillet de cette année, de vérifier si ces poudres étaient commercialisées au Congo. La descente effectuée dans les magasins et boutiques de Brazzaville a confirmé que les poudres pour bébé à base de talc J&J sont bel et bien commercialisées au Congo.
A la suite de l'enquête, le Gouvernement congolais a initié le 3 novembre une note circulaire relative à la suspension des importations et de commercialisation de ce produit. Celle-ci précise que sur instruction du ministre du Commerce des saisies conservatoires de ce produit seront effectuées dans tous les établissements de distribution…Les commerçants, les distributeurs et les services administratifs impliqués dans les échanges commerciaux sont tenus de veiller à la stricte application de cette mesure de sauvegarde.
Pour mémoire, l'AED a déjà menée plusieurs actions de sensibilisation sur: le danger du mercure dans l'extension minière artisanale et à petite échelle de l'or; la semaine active de prévention des intoxications de la peinture au plomb et sur les risques causés par le mercure en vue de parvenir à la fin de l'utilisation de l'amalgame dentaire chez les enfants de moins de 15 ans.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE
et Stepha BOYABE
(Stagiaire)

24 août 1958 à Brazzaville: les malentendus de la politique

Par Lecas Atondi-Monmondjo
(Suite et fin)

Un référendum fut fixé au 28 septembre 1958. Charles de Gaulle se servit de son prestige pour faire peur et influencer le vote. On votera Oui pour la communauté et Non pour l'indépendance.
Les leaders des territoires de l'AEF refusèrent l'indépendance. Le référendum eut lieu le 28 septembre 1958. Il est farfelu de parler de pères des indépendances en 1960 quand tous ces leaders appelèrent à voter pour la Communauté, c'est-à-dire Oui. J'étais au stade Eboué, après la messe, j'ai entendu ce discours et chanté ''La Marseillaise'' entonnée par le Général De Gaulle. Il y eut quelques hurlements de militants de l'Union de la jeunesse congolaise de Matsika qui applaudirent à l'évocation de l'indépendance, une maigre poignée de gens, en vérité. J'ai emprunté, en début du mois de septembre, un camion du transporteur Prosper Okombi, militant du MSA. Je regagnais la ville de Fort Rousset, avant de rejoindre le séminaire de Makoua où j'étudiais.
A bord, il y avait une dizaine de militants du MSA, au milieu de casiers de boisson. Ils s'en allaient dans le nord Congo, inviter les populations à voter pour le Oui à la Communauté, comme le souhaitait leur leader Jacques Opangault. Je ne sais s'ils n'emportaient pas aussi des enveloppes pour les chefs de terre et de canton, appelés à mobiliser les votes des villageois. Et les résultats du référendum furent époustouflants, à la soviétique, dirait-on.

Le scrutin du 28 septembre 1958.

Les résultats du référendum furent clairs, le Oui l'emporta. De Gaulle, dans son discours, avait parlé du Péril jaune et à l'époque, la Chine bâtissait un système économique socialiste faisant peur. Mais les déclarations de Charles de Gaulle portèrent en fait sur le nationalisme, puissant mouvement de revendication des indépendances.
A Bandoeng, en 1954, les Chinois et les Soviétiques proclamèrent le slogan: *«Prolétaires de tous les pays, et peuples opprimés, unissez-vous».* La défaite des troupes françaises par les nationalistes vietnamiens en Indochine avait laissé un goût amer. L'Indochine s'était libérée, les Vietnamiens avaient chassé les occupants japonais. Le nationalisme constituait un véritable cancer pour les puissances coloniales habituées à piller les richesses, sans promouvoir l'éducation dans les pays, ni les doter d'infrastructures adéquates.
Voici les résultats du référendum:
Inscrits: Moyen Congo; Oubangui Chari; Tchad, Gabon
Votants: 342.350; 496.033; 823.000; 207.245
Oui: 339.436; 487.033; 804355; 190.235
Non: 2181; 6009; 14032; 15.229
Pourcentage: 99%; 98%; 98%; 91%
Le Gabon enregistra le plus de Non, parce que Léon Mba, président du Conseil de gouvernement du Gabon, avait rappelé à Yvon Bourges le 14 août 1958, qu'il voulait un Etat autonome, fédéré à la France, en fait la départementalisation. Il réitéra cette demande par le gouverneur SAMARCO. On lui fit comprendre qu'il n'avait pas d'autre statut que celui prévu par De Gaulle. C'était le même régime pour toutes les colonies.

Le fiasco des étudiants congolais.

Après le départ de Charles de Gaulle, des étudiants congolais de France, en vacances, surtout membres de l'AEC et de la FEANF, convoquèrent une conférence de presse, au bar Faignond, à Poto-Poto.
Des cadres, surtout, des fonctionnaires et même des curieux, vinrent nombreux écouter, surtout l'un d'entre eux, Lazare Matsocota, qui intervint pour inviter ses compatriotes à voter Non pour *«rompre avec le colonialisme»,* pour bâtir un Etat indépendant à l'image du Ghana, en Afrique de l'Ouest.
Un religieux congolais prit la parole pour signifier *«l'irresponsabilité des étudiants».* Il n'y avait pas de cadres capables de gérer le pays, et d'ajouter: *«On ne sait même pas fabriquer une aiguille et on chasse les Blancs».*
Au demeurant, les gens avaient peur des dangers soulevés par De Gaulle sur le communisme, le Péril jaune.
Les nationalistes étaient combattus par les armes en Algérie, tout comme au Cameroun.
A la conférence de Brazzaville du 30 janvier 1944, on évoqua *«le nationalisme balali»* avec André Matsoua. On sait ce qu'il est advenu à ce Congolais retiré de force de l'armée et ramené à Brazzaville et jugé par un tribunal indigène, alors qu'il était de nationalité française! Les conditions de sa mort n'ont jamais été élucidées.

Accra 1958, la conférence des nationalistes.

En Afrique de l'Ouest, un Etat anglophone s'était libéré de la gangue coloniale. Le Ghana, ancien Gold Coast, était indépendant depuis 1957. Son leader, Kwamé Nkrumah, l'avait conduit à l'émancipation. Il fut étudiant dans les universités américaines et se frotta à Londres à George Padmore, panafricain de premier rang. Il réunit, en ce mois d'avril 1958, des leaders nationalistes africains. Il y eut Roberto Holden, Patrice Lumumba, Joshua Nkomo, Julius Nyeréré, Kenneth Kaunda, Félix Moumié. Barthélémy Boganda ne put être des leurs pour des raisons de calendrier.
Il se dégagea deux orientations: constituer des grands ensembles d'Etats en Afrique. On retrouvait ainsi les ressources pour se libérer des colonisateurs et on enrayait, dans la foulée, la balkanisation héritée de la Conférence de Berlin de 1885.
Les 27 et 28 juillet se tint de nouveau à Cotonou, au Dahomey. Cette Conférence africaine des nationalistes promulgua le projet de création des Etats unis du Bénin, comprenant le Ghana, le Togo, le Dahomey, le Nigeria et le Cameroun.
Cette fois, deux représentants de l'Oubangui Chari furent pré-

sents: David Dacko et Fayama. Barthélémy Boganda eut, lui aussi, le projet de créer la République Unie Centrafricaine comprenant, en sus des anciens territoires de l'AEF, le Congo Belge. Sa capitale serait Brazzaville. A Brazzaville, Jacques Opangault, Jean Félix Tchicaya, Aubame du Gabon applaudirent à l'avènement de cette entreprise. Colette Braekman, parlant de Patrice Lumumba, affirme: *«Que ces leaders l'avaient fort emballé par ces projets et il refusa l'autonomie pour revendiquer l'indépendance du Congo Belge.»*
La proclamation de ces projets mobilisa les colonisateurs décidés à combattre ces nationalistes.
Barthélémy Boganda, un peu naïf, se surprit de ne pas se voir intégré au gouvernement français, alors que tous les présidents de grands conseils comme Houphouët Boigny, Tsiranana, furent nommés ministres. En AEF, Gabriel Lisette, un administrateur antillais fut préféré à Boganda.
Prêtre de son état, il avait pourtant déclaré: «Oui à la communauté préconisée par la République française, Oui à l'Europe chrétienne, Oui à la démocratie, Oui à la liberté, Oui à l'indépendance de l'Afrique noire française, étroitement liée indéfectiblement à la France et à l'Occident.
«Le Péril jaune, le panarabisme et le communisme, voilà les dangers qui menacent l'Afrique centrale». Ce discours public de Boganda à Bangui épousant les mises en garde de Charles de Gaulle au stade Eboué dissuadait les territoires d'emprunter les voies du nationalisme. Mais il était jugé et classé nationaliste, donc dangereux pour les intérêts des colonisateurs et il n'y avait pas de nationalisme soft.
En remettant en cause les limites frontalières de la Conférence de Berlin (1885), Boganda avait signé son arrêt de mort.

Les assassinats des nationalistes

Les colonialistes passèrent à l'offensive pour éliminer les nationalistes. L'un des dirigeants de l'Union des populations du Cameroun (UPC), Umnyobé, le 13 octobre 1958, fut assassiné par les troupes françaises en lutte contre les nationalistes camerounais en Sanaga Maritime.
Le président du mouvement UPC, Félix Moumié, à Genève, fut empoisonné en 1961 par un espion français.
Barthélémy Boganda, selon une évocation de Jacques Alexandre, ancien journaliste de l'ORTF à Brazzaville, sur les ondes de RFI en 1985, affirma que le leader oubanguien mourut par suite d'une bombe posée à bord de son avion le 29 mars 1959.
Patrice Lumumba, se proclamant *«le paludisme du colonialisme»,* fut victime de la coalition américano– belge, et fut assassiné en janvier 1961, son corps dissout dans l'acide.
Kwamé Nkrumah, lui–même chef du nationalisme africain fut renversé du pouvoir par un putsch en 1966.

Les indépendances de 1960

Jacques Opangault, leader socialiste congolais, au cours d'une réunion publique à Fort Rousset (1961), a dit: *«Nous n'avons pas demandé l'indépendance, et c'est le général De Gaulle qui nous l'a octroyée.»* Cela relevait du plan politique du général. On avait une République du Congo sans souveraineté le 28 novembre 1958. Désormais, on accordait aux pays une autre identité, cette fois avec un drapeau et la reconnaissance aux Nations Unies initiée par la France. Alors, il était légalement possible de faire signer des accords avec les anciennes colonies, dont on identifiait la personnalité désormais par un drapeau.
Charles de Gaulle parlant de la Communauté, entendant que les colonies et la France mettraient tout ensemble. Le journal d'action La Semaine de l'AEF, dans son numéro 312, écrit: *«Que mettrait ainsi la France ensemble avec des pays sous-développés en vue de promouvoir le développement?»* Rien. Mais, les accords signés le 15 août 1960 entre un secrétaire d'Etat français et le Président de la République du Congo, définissaient des rapports hiérarchiques de mépris. Et Youlou, dans la nuit, refusant que l'on abaissât le drapeau français pour hisser celui du Congo dit: «Il ne faut pas séparer la mère de l'enfant». Il rompait d'avec le protocole et les usages communément admis. Heureusement que dans la nuit, les militaires français retirèrent le pavillon français. Son collègue Léon Mba, de la République gabonaise, sur l'éperon de l'Elysée, disait devant les journalistes éberlués: «Tout Gabonais a deux patries, la France et le Gabon».
Que gagnait le Congo en accordant l'exclusivité de l'exploitation de ses ressources et matières stratégiques à la France? Quand la France s'engagea dans la consolidation de sa souveraineté en se dotant de l'arme nucléaire, elle put s'alimenter de l'uranium du Gabon et du Niger en payant avec des clous, avec du franc CFA qui n'est pas une monnaie.
Si l'on jette un coup d'œil sur l'enseignement supérieur même dans les années 1970, on se rend compte qu'il n'existait un centre d'enseignement supérieur de Brazzaville que des enseignements de premier cycle (école de lettres, de droit et des sciences).
Pour les communications lointaines, il fallut attendre les années 1990 pour téléphoner aux Etats- Unis et au Canada, sans passer par la France. Et du reste, le Congo était à tel niveau dépourvu de cadres que les anciens administrateurs coloniaux furent transformés en conseillers techniques des membres du Gouvernement, nommés parmi des commis.

L'Afrique centrale était moins avancée que l'AOF.

En 1921, un Sénégalais nommé Lamine Ngueye soutint une thèse de doctorat en droit à Paris, alors qu'à Brazzaville, les premiers bacheliers furent formés en 1952. Il y eut 5 bacheliers sortis du lycée Savorgnan de Brazza dont deux Congolais, deux Français et un Tchadien.
Dans d'autres domaines, la situation était encore dramatique. Madembassi, commandant évoluant dans l'armée française, d'origine sénégalaise, avait fait Saint Cyr et les grandes écoles d'application.

Les Congolais ne comptaient que des sergents.

<u>De l'indépendance Nationale</u>

C'est l'expression favorite utilisée par le général De Gaulle depuis son retour aux affaires en 1958. Il entendait par là la souveraineté de la France assumée complètement vis-à-vis des puissances étrangères, y compris des alliés comme les Etats-Unis. Les USA, forts de leur puissance hégémonique, militaire et économique, avaient tendance à imposer leur diktat politique à leurs alliés, attendant leur adhésion totale même à leurs dérives. Alors, pour le Général De Gaulle, ce concept chargé de sens signifiait la rupture d'avec d'autres pour affirmer pleinement sa personnalité entière.
Dans ce sens, la France ne pouvait faire dépendre sa défense nationale, ni celle de ses intérêts du parapluie nucléaire américain. D'où la fabrication de l'arme atomique. Et ce que le général nomma dissuasion, ce fut faire aussi les yeux doux à l'URSS qui finançait les nationalismes algérien et camerounais. De là, il conçut également une politique d'autonomie de l'industrie de l'armement, au point de se hisser au rang de grand marchand d'armes dans le monde, tout comme les USA et l'URSS. La politique initiée par Charles de Gaulle fut poursuivie par ses successeurs. La France se dota d'un train à grande vitesse, très rapide: les trains français sont les plus ponctuels du monde. Cette trajectoire va se poursuivre avec des alliés choisis pour briser le monopole de l'aviation civile de Boeing, au point que Airbus tient la dragée haute à la société américaine désormais. Si l'on se réfère à l'exemple de la France, l'indépendance du Congo devait conduire à rompre les amarres d'avec la France. Mais la politique conduite par le Congo dit indépendant contrôle-t-elle les hauteurs dominantes de la vie faisant ainsi la fierté de ses citoyens? Quels domaines d'activités engagées par le Congo permet sa visibilité au sein de l'Afrique Centrale, ou même dans le monde? Rien n'est visible.
A partir de 1958, ce pays proclamé République en 1958 fut une bizarrerie historique. Désormais, muni d'un drapeau et inscrit à l'ONU par la France, il avait, ce nouveau Congo, acquis une personnalité morale, il signa le 15 Août 1960 des accords qui le dépossédaient de ses ressources naturelles, n'offrant l'exclusivité de leur exploitation qu'à la France. Charles de Gaulle, parlant de la Communauté, annonçait que les territoires de la communauté mettraient tout ensemble avec la France pour la grandeur de tous. Qu'est-ce qu'un pays sous-développé pouvait mettre en commun avec la France pour assurer l'indépendance sur le plan de la défense? Les ambitions de la France gaullienne empruntaient-elles le chemin voulu par le Congo? Rien ne pouvait ainsi fonctionner. De reste, la Communauté inventée par le Général De Gaulle n'a jamais fonctionné. Les territoires de l'AEF avaient renoncé à leur indépendance appelée sécession par de Gaulle.
Le 28 septembre 1958, ils avaient voté pour la Communauté. Et moins de deux ans plus tard, le Ministre André Malraux reprit le périple de Charles de Gaulle pour proclamer l'indépendance. Quelle indépendance alors? Ce concept avait-il la même charge pour la France et le Congo? Nenni: Charles de Gaulle fut un grand génie politique. Il inventa le néocolonialisme et le discours du 24 août 1958 au stade Eboué fut un machin. Et Pierre Guillaumat, premier dirigeant de la compagnie ELF, et compagnon de la libération, dans un journal publié en 1973, le Nouvel Africasia, confiait, en substance que la stratégie énergétique de la France, conçue par le général De Gaulle, reposait sur la disponibilité des ressources stratégiques des anciennes possessions coloniales. Et quand en Afrique des velléités d'indépendance s'expriment contre les intérêts français dans les anciens territoires français, la riposte est cinglante.

De l'indépendance et de la révolution culturelle

Pour retrouver les voies de l'équité, d'une véritable indépendance, il faut que le pays opère une rupture dans ses liens presque esclavagistes qui le lient à ce que Charles de Gaulle appela *«les impérialismes d'intérêts».* Cela relève d'une véritable révolution culturelle pour couper les amarres tenant le Congo et ses habitants prisonniers. La décolonisation mentale est la voie pour s'affranchir. Et si l'on continue en 2020 de célébrer Savorgnan de Brazza comme le sauveur du pays, on occulte les assassinats qu'il commanda à Kerroual en 1882, de brûler et assassiner tout à Makabandilou. Le roi téké Iloo ne lui octroya que la concession territoriale allant de la rivière Djoué à la rivière Kimpila (la Tsiémé). Le successeur d'Iloo fut arrêté et malmené pour avoir contesté l'irruption des militaires français dans le territoire Téké. On lui arracha son collier royal et il mourut d'inanition.
Les Français ne construisirent leur première habitation qu'en 1884, une plaque commémorative placée devant le Palais du peuple en constitue une preuve. Charles de Gaulle ou De Brazza travaillèrent pour le bien de leur pays, et non pour le décollage économique du Congo. Il faut engager une véritable révolution culturelle, et les Congolais doivent inventer une nouvelle politique, les dirigeants devraient travailler pour l'intérêt du pays.

Lecas ATONDI MONMONDJO
lecasmon@gmail.com

Ancien enseignant chercheur au département de littérature et civilisations africaines Université Marien Ngouabi (de 1983 à 2013)

SÉNÉGAL-CONGO

Pour le jumelage des sites touristiques de Loango et l'Île de Gorée

Le ministre sénégalais de la culture et de la communication, Abdoulaye Diop, a séjourné récemment au Congo. Outre la remise au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, du prix de la Haute distinction d'honneur des écrivains sénégalais, il a eu un entretien le vendredi 13 novembre dernier à Brazzaville, avec Dieudonné Moyongo, ministre de la culture et des arts. Les questions de formation et le jumelage entre Loango, dans le département du Kouilou, et l'île sénégalaise de Gorée, deux sites chargés d'histoire en rapport avec la traite négrière que l'Afrique a subie, étaient au centre de l'entrevue.

Loango pourrait bénéficier de l'aura de l'île de Gorée, et devenir un haut-lieu touristique, afin de permettre au Congo, qui est entièrement dépendant des ressources pétrolières, de renflouer les caisses du Trésor public. Ceci, grâce développement des activités touristiques dans ce site de Loango. A cela, il faut ajouter la formation des cadres.

Le ministre Moyongo a souligné que le Sénégal disposait d'écoles que le Congo n'a pas, par exemple, dans la formation documentaire et archivistique. Une coopération allant dans le sens de la formation des cadres congolais dans ces domaines aiderait le Congo dans le traitement de l'information documentaire et la conservation des archives.

Le ministre sénégalais de la Culture a salué le dynamisme des relations congolo-sénégalaises. Il a insisté sur une coopération gagnant-gagnant *«tous azimuts, dans le cadre de conservation des musées, artistique ou des formateurs des arts…»*

Dieudonné Moyongo et Abdoulaye Diop ont également parlé du sergent sénégalais Malamine, qui a joué un rôle important dans l'histoire. Il s'est agi, en fait, de voir avec les écrivains et artistes, *«comment avoir plus de documents sur le sergent Malamine, avoir une déclinaison cinématographique et théâtrale sur la vie et l'œuvre de ce grand sergent ici à Brazzaville»*, a dit la ministre sénégalais.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

PRESENTATION-DEDICACE DE LIVRE EN PERPESCTIVE

«Ecologie et santé humaine» de l'abbé Gracias Samba

Sr Marguerite Tiberghien déclare : *«Ce n'est pas parce que le royaume céleste nous attend après la mort qu'il faut laisser les enfants de Dieu vivre une vie minable de misère, d'humiliation, de souffrances.»* (Cf. Jacques Seguela et Sœur Marguerite, Sœur courage : la rencontre inattendue d'un fils de pub et d'une fille de Dieu, Paris, Presses de la Renaissance, 2006, p.90). Dans la même veine, l'Abbé Gracias Martial Samba, se souciant du mieux-être intégral de ses contemporains, s'intéresse par cette étude à la question écologique, notamment l'évaluation de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, et par conséquent l'influence de l'environnement sur la santé humaine.

Sa réflexion aide à comprendre avec plus d'objectivité les causes essentielles de la dégradation de la nature. Dans cette quête, l'inculpé c'est l'homme (la femme y comprise). Cependant, sa vision n'est pas seulement alarmiste de façon béate et défaitiste. Il croit surtout en la capacité de l'homme d'atténuer les dégâts écologiques dont il est la cause principale. Et, il essaie de suggérer des démarches à la mesure du réalisable en comptant –éventuellement– sur la mobilisation de toutes les bonnes volontés, aux niveaux individuel et communautaire.

Dans un discours académiquement bien élaboré, persuasif, limpide et convainquant, l'auteur suit une approche scientifique, éthique et scripturaire de la question des rapports circulaires entre Dieu-Homme-Environnement pour de fins de santé préventive, car *«mieux vaut prévenir que guérir»*, afin de léguer à la postérité des coutumes, des habitudes ou des comportements écologiquement positifs, comme le précise le titre de cet essai: *«Ecologie et santé humaine. Plaidoyer pour un mode de vie écoresponsable (aux Congo, en Afrique et dans le monde)».*

Notre jeune clerc se montre ici sensible d'abord au milieu qui lui est géographiquement proche, avant d'étendre sa vision-remède à un cadre plus éloigné. Sa démarche pédagogique, pastorale et prophétique –un tantinet ordinaire– corrobore l'exhortation habituelle de l'actuel archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, à l'endroit de ses ouailles : *«Aimez vos milieux de vie, et faites-en des paradis !»*

L'une des richesses que présente ce livre, c'est l'élucidation d'une kyrielle de concepts et de phénomènes aidant à cerner les différents contours de la crise écologique suivant le triptyque causes, conséquences et approches de solutions. Même si ce plaidoyer n'est pas une panacée, il sera néanmoins un outil d'éveil et d'instruction fondamental pour un engagement écologique plus consciencieux et responsable.

«Il faut considérer également la pollution produite par les déchets, y compris les ordures dangereuses présentes dans différents milieux. Des centaines de millions de tonnes de déchets sont produites chaque année, dont beaucoup ne sont pas biodégradables : des déchets domestiques et commerciaux, des déchets de démolition, des déchets cliniques, électroniques et industriels, des déchets hautement toxiques et radioactifs. La terre, notre maison commune, semble se transformer toujours davantage en un immense dépotoir. À plusieurs endroits de la planète, les personnes âgées ont la nostalgie des paysages d'autrefois, qui aujourd'hui se voient inondés d'ordures. Aussi bien les déchets industriels que les produits chimiques utilisés dans les villes et dans l'agriculture peuvent provoquer un effet de bio-accumulation dans les organismes des populations voisines, ce qui arrive même quand le taux de présence d'un élément toxique en un lieu est bas. Bien des fois, on prend des mesures seulement quand des effets irréversibles pour la santé des personnes se sont déjà produits», écrit le Pape François dans son encyclique écologique inclusive, Laudato'Si (n°21).

Ce livre fait large écho au message du Pape François; mais ici, de façon plus contextualisée, avec la prise en compte de certaines réalités et initiatives endogènes comme la valorisation de la date du 6 novembre, Journée nationale de l'arbre au Congo et la pérennisation des mesures d'assainissement communautaire initiées par les autorités publiques (gouvernement, mairies).

Par ailleurs l'auteur formule quelques interrogations qui font vraiment réfléchir: *«Pourquoi la transition vers les énergies renouvelables pose problème alors que leur potentiel technique suffirait à couvrir plus de dix fois les besoins de l'humanité ?»* ; *«Pourquoi la population excédentaire n'est-elle pas employée à protéger et à restaurer les écosystèmes dans le sens d'une économie soutenable ?».*

En paraphrasant le philosophe congolais Giscard Kevin Dessinga, doit-on parler de l'émergence de *«la fin des certitudes?»* (Cf. concept évoqué dans ''Eloge de la dissidence'', Paris, L'Harmattan, page 89). En tout cas, contre toute forme de fatalisme, l'abbé Gracias Martial Samba propose, pour la sauvegarde de la planète bleue, un nouveau paradigme propice à une éducation verte, une politique verte, une économie verte, une pastorale verte et une médiatisation verte.

L'abbé Gracias Martial Samba est l'actuel directeur spirituel du petit séminaire Saint Jean Apôtre de Brazzaville. Il présentera et dédicacera ce livre le vendredi 4 décembre 2020, à 14h30, dans la salle polyvalente de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Prix promotionnel du livre : 10.000 F. CFA.

Aubin BANZOUZI

MUSIQUE

Patrick Barezo, la rumba est sa passion!

Natif de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, le chanteur Patrick Barezo caresse le dessein de faire partie des fervents adeptes de la rumba, ce genre musical dont le Congo et la République Démocratique du Congo (RDC) mènent le combat de son inscription au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éduction, la science et la culture (UNESCO). L'artiste, que l'on surnomme Tembé na ba maître ou encore Carte mémoire, vient de larguer le premier album de sa discographie: ''Ange et démon''. Un opus qu'il a présenté, officiellement, au cours d'une conférence de presse, le samedi 21 novembre dernier, à Brazzaville.

Patrick Barezo

Estampillé du tout nouveau label NID (Nguimbi Innocent Desnate) Production, le coup d'essai de Patrick Barezo comprend quatre chansons rumba: ''La remontada'', ''Cent paroles'', ''La théorie des jeux'', ''Tu me manques''; deux génériques: ''Ange et démon'', ''En cas de…'' ; et un instrumental: ''La théorie des jeux''. Des chansons qui ont commencé à être concoctés dans un studio de la ville océane congolaise, avant la touche finale au studio DM Record, dans la capitale.

Le coup d'essai de Patrick Barezo existe en disque compact (CD) dont l'unité est vendue à 5000 F. CFA.

Trois clips, tous tournés à Pointe-Noire, sont déjà disponibles: ''Ange & démon'', ''Tu me manques'', et ''La théorie des jeux''.

Pourquoi avoir intitulé son album ''Ange et démon''? *«C'est juste pour dire que nul n'est parfait. Je pouvais bien l'intituler ''Nul n'est parfait'', mais ce serait trop facile que les gens le comprennent. Etant un artiste, j'ai voulu utiliser des métaphores, pour dire que chacun de nous a des qualités et des défauts. D'où le symbole du Yin et du Yang chinois qui se trouve sur la pochette de l'opus, comme pour dire que malgré vos qualités, vous avez toujours une petite tache noire de défauts, ou malgré vos défauts, vous avez toujours une petite tache blanche de qualités»*, a expliqué le chanteur qui reconnaît avoir été fortement inspiré par son devancier, le légendaire Théo Blaise Kounkou.

Pour la petite histoire, Patrick Barezo est titulaire d'un Bac + 2. Il est arrivé à la musique en voulant marcher dans le sillage de son père, organiste dans une chorale de l'Eglise catholique à Pointe-Noire.

C'est en 1997 que le jeune artiste fait véritablement ses premières armes, au Cabinda, dans le groupe ''Anjos negros'' (Anges noirs).

Quelques années après, il met sur pied son propre ensemble musical, Melodia di Africa (la mélodie d'Afrique).

Rentré au bercail, l'artiste est passé par plusieurs groupes ponténégrins, avant d'intégrer Baka Forme dont la figure de proue n'est autre que le virtuose chanteur Fofana Moulady, basé en Europe depuis des années.

Voulant voler de ses propres ailes, Patrick Barezo s'est lancé dans une carrière solo. *«Aujourd'hui, j'ai pris ma destinée en main, découvert par le nouveau label NID Production…*

Mon objectif, c'est de conquérir le public de partout, mais d'abord celui du Congo, mon pays. Je veux aller plus loin, je veux que ma voix puisse traverser les frontières», a confié le chanteur qui entend mettre à profit son séjour brazzavillois pour assurer la promotion de son œuvre, notamment à travers les chaînes de radio et de télévision tant locales qu'étrangères. Mais aussi, tourner les clips restants et donner des showcases, vu que les mesures barrières édictées pour éviter la propagation de la pandémie de COVID-19 ne sont pas encore levées.

Voyant les choses en grand, Patrick Barezo a déjà monté un groupe à Pointe-Noire avec lequel il travaille pour préparer les échéances futures.

Plein succès au nouvel adepte de la rumba!

Véran Carrhol YANGA

GOUVERNANCE

Ahmad Ahmad banni par la FIFA!

Les nouvelles ne sont pas bonnes pour le président de la Confédération africaine de football (CAF), le Malgache Ahmad Ahmad. Actuellement en quarantaine parce qu'il a été testé positif à la COVID-19, il vient d'être banni pendant 5 ans par la FIFA au sein de laquelle il occupait le poste de vice-président. Cela signifie que le successeur d'Issa Hayatou ne pourra briguer sa propre succession à la tête de l'instance continentale en mars prochain.

La nouvelle a eu l'effet d'un coup de théâtre lundi 23 novembre! Comme pressenti depuis plusieurs semaines, Ahmad Ahmad a été lourdement sanctionné par la Commission d'éthique indépendante de la FIFA, qui vient de le suspendre de toute activité relative au football (administrative, sportive et autre) aux niveaux national et international pour une durée de 5 ans ! Elle lui a infligé de surcroît une amende de 185 000 euros soit 120.250.000 francs CFA, notamment pour détournements de fonds.

Le président de la CAF est suspendu

L'instance dirigée par Gianni Infantino laisse entendre que cette décision fait suite à l'enquête sur le comportement de M. Ahmad au poste de président de la CAF entre 2017 et 2019 qui a porté sur diverses questions liées à la gouvernance de la CAF. Il lui est reproché l'organisation et le financement d'un pèlerinage à La Mecque (Oumra), ses accointances avec l'entreprise d'équipements sportifs Tactical Steel et d'autres activités.

Le dirigeant a été reconnu coupable *«d'avoir enfreint les articles 15 (Devoir de loyauté), 20 (Acceptation et distribution de cadeaux ou autres avantages) et 25 (Abus de pouvoir) de l'édition 2020 du Code d'éthique de la FIFA, ainsi que l'article 28 (Détournement de fonds) de son édition 2018.»*

La chambre de jugement de la Commission d'éthique a établi, sur la base des informations recueillies par la chambre d'instruction, que M. Ahmad Ahmad avait *«manqué à son devoir de loyauté, accordé des cadeaux et d'autres avantages, géré des fonds de manière inappropriée et abusé de sa fonction de président de la CAF»*, ajoute la FIFA.

Récemment nommé président de la CAF par intérim suite au test positif d'Ahmad au coronavirus, le Congolais Constant Omari (RDC) va donc voir son mandat prolongé de quelques mois.

Ahmad Ahmad ne pourra donc pas être candidat à sa propre succession en mars prochain à Rabat (Maroc). La voie est donc ouverte pour Jacques Anouma (Côte d'Ivoire), Augustin Senghor (Sénégal), Patrice Motsepe (Afrique du Sud) et Ahmed Yahya (Mauritanie) pour sa succession à la tête de l'instance africaine de football.

Jean ZENGABIO

LIBRE-PROPOS

Et que ça change enfin !

La vertu première d'un dirigeant de sport dans les pays en développement comme le nôtre serait d'accepter le sacerdoce. Donc l'oubli de soi. Pour servir sans répit sa communauté sportive.

Il faut, pour les milliers de sportifs congolais, des dirigeants nourris du souci sans borne de servir pour présider aux destinées d'une jeunesse courageuse et inventive dont le talent inné attend d'éclater pour le grand bonheur des Congolais sans exclusive.

La trouvaille de l'oiseau rare pour impulser une nouvelle dynamique à nos fédérations est bien possible si à l'heure des choix des hommes et des femmes, les délégués aux différentes assemblées générales électives pouvaient être conséquents avec eux-mêmes. Ils doivent de ce fait privilégier l'intérêt de la collectivité aux dépens des rapports de fraternité ou d'amitié qui les lient les uns aux autres. Et de prendre leur courage pour sanctionner le bilan de l'Olympiade finissante. A cet effet, y aurait-il des Congolais capables de rompre avec le copinage ?

Le scepticisme est sans équivoque quand on jette un regard rétrospectif sur le passé immédiat. Certaines assemblées ne sont que des formalités. A cause des statuts taillés sur mesure. La malice de certains dirigeants les a amenés à piper les dés pour se faire réélire par un collège électoral bien sélectif. Or l'exigence de performances requiert aujourd'hui que les dirigeants honnêtes des ligues et des clubs se montrent lucides dans leurs choix. Ils doivent savoir choisir les meilleurs dirigeants pour les représenter dignement dans les instances fédérales. Ces choix sont déterminants pour l'avenir du sport congolais, pour sa revalorisation et l'épanouissement de ses athlètes. Chacun doit admettre que les magouilleurs et les enthousiastes ayant l'art de détourner les consciences dans les assemblées doivent être méprisés. Ils ne doivent pas se laisser mener en bateau par des irresponsables plus enclins à assouvir leurs intérêts personnels qu'à s'occuper réellement du sport.

Etienne TATHY BASSEGA

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DES FEDERATIONS

Les élus de la première semaine

Le vent des assemblées générales électives souffle sur les fédérations sportives nationales, comme tous les quatre ans à cette même période marquant la fin d'une olympiade. Il a déjà emporté trois grosses têtes. Certains dirigeants sortants ont cependant résisté, mais sentant le vent venir ils ont usé d'artifices divers, pour se maintenir.

«Si j'avais été attentif à l'école, je serais plus avisé; mais je fréquentais les mauvaises compagnies qui m'entraînaient partout».

José Cyr Ebina (athlétisme)

Ce refrain d'une rengaine de l'école primaire est bien connu. Du moins, on le suppose. Voici arrivée en effet l'heure des comptes. Les assemblées tant attendues sont en train de dessiner la configuration des fédérations sportives nationales du futur. Avec des fortunes diverses.

Elbe Biscay Bidié (Rugby)

Délégués des ligues et des clubs de volley-ball, de tennis, de wushu, du kempo, d'athlétisme, de karaté, de badminton, du sport du travail, de rugby, de tennis de table, du kyokushin, des luttes associées, de gymnastique et de cyclisme étaient libres dans le choix des hommes et des femmes qui, pour les quatre prochaines années, animeront leurs fédérations sportives respectives.

Six fédérations ont produit ou reproduit au forceps des dirigeants pourtant mis à mal par des résultats controversés de leurs disciplines en compétitions nationales ou internationales pendant l'olympiade qui est en train de mourir. Ils sont revenus avec de nouvelles intentions comme arguments de séduction. A la Fédération congolaise de volley-ball, ça a été simple pour **Jean-Claude Mopita**, réélu au terme d'une élection à candidature unique à son poste. Même chose au tennis de court avec **Germain Ikonga Akindou**, l'ancêtre des présidents de fédérations. Il est là depuis au moins 19 ans déjà, et est passé comme une lettre à la poste! **Stève Nkouma,** va encore régner pendant les quatre années à venir à la tête de la jeune fédération de wushu, après y avoir passé déjà six ans.

Louis Ondongo (Karaté)

Les badistes ont renouvelé leur confiance à **Thomas Bakala**, lui aussi royalement installé dans son fauteuil depuis plusieurs années. **Alphonse Siafounou** (Fédération congolaise des luttes associées) et **Paul Mahounga** (Fédération congolaise de kyokushin) sont aussi passés sans opposition.

Les nouvelles têtes font figure d'exception. L'athlétisme s'est donné comme président **José Cyr Ebina,** fort de ses «soutiens de poids tapis dans l'ombre». Le député d'Igné succède à Jean-Baptiste Ossé qui mijotait de prendre sans coup férir un second mandat. C'est également le cas au rugby où Paulin Mandoumou (1 voix seulement sur 7 possibles) n'a pas pu se hisser pour un deuxième mandat d'affilée. Le successeur en 2016 de Claude Ernest Ndala ''Graille'' a pour successeur **Elbe Biscay Bidié-Dia-Mbemba** (5 voix), cet autre député qui fait une entrée fracassante dans le monde des dirigeants sportifs nationaux.

Jean Claude Mopita (Volley-ball)

Autre nouvelle figure, cette fois aux destinées de la Fédération congolaise de tennis de table chère au ministre d'Etat Henri Djombo: **Aimé Wonga**, fort de son statut de «pétrolier». Il a été porté à la tête de cette fédération avec 15 voix contre 13 aux dépens du président sortant Jean-Marie Okouna. Dernier nouveau venu: **Rufin Bakouétana,** ancien champion congolais de sa discipline, élu à la tête de la Fédération congolaise de cyclisme.

La gymnastique, le karaté et le sport du travail ont été frappés par le décès de leurs présidents respectifs (François Bakana, Me Dominique Ondzé, dit Me Doukaye, et Raphaël Robert Massamba-Débat) en cours de mandat. Le choix majoritaire s'est porté sur les anciens premiers vice-présidents: **Frédéric Yéka** pour la gymnastique, **Louis Ondongo** pour le karaté, et **Romuald Alain Atipo** pour le sport du travail.

Rufin Bakouétana (Cyclisme)

Stève Nkouma (Wushu)

Le kempo, désormais fédération à part entière au terme de son assemblée constitutive, sera dirigé par **Pitchou Lébéla Abondo**. Ce sport était affilié à la boxe des pharaons.

D'autres fédérations ont pris le relais au début de cette semaine. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

JUDO

L'Afrique à Madagascar

L'Union africaine de judo (UAJ) a décidé d'avancer la tenue du championnat d'Afrique seniors de cette discipline du 17 au 20 décembre au lieu du 20 au 27 décembre 2020 comme initialement annoncé. Dans la foulée, l'instance continentale a décidé également d'annuler les championnats d'Afrique cadets, juniors et kata. «La décision suivante a été prise pour assurer la santé et la sécurité de tous nos athlètes en ces temps difficiles et incertains», précise l'UAJ.

République du Congo ou République congolaise?

Orthographes, accords grammaticaux et conventions ne semblent pas unanimes sur la question.

Le mot ''République'' ne se détermine pas par un article ou une préposition quand il s'agit d'un Etat.
Le Dicos Encarta 2009 consulté à cet effet nous offre une haute définition suivie de la remarque pertinente que voici:

«République:
I. Etat sans monarque héréditaire et dans lequel les pouvoirs exécutif et législatif sont confiés à des représentants élus du peuple
[Remarque d'usage: on emploie la majuscule si le mot est déterminé par un adjectif numéral ou un adjectif qualificatif]
*Le président de la République française... » (cf. République, Microsoft Encarta 2009).
Ainsi
On ne dit pas :
-La République de (ou de la) France,
-La République de la Fédération d'Allemagne,
-La République de la Démocratie du Congo,
-La République du Peuple de Chine,
-La République de (ou de la) Centrafrique,
-La République d'Arabe d' Égypte,
-La République d'Islam d'Afghanistan, etc.

On dit:
-La République française,
-La République fédérale d'Allemagne (ex-),
-La République démocratique du Congo,
-La République populaire de Chine,
-La République centrafricaine,
-La République arabe d'Egypte,
-La République islamique d'Afghanistan, etc.
Toutefois, on peut, par exemple, dire: «république du Congo» («r» minuscule), à savoir qu'il s'agit, à notre humble avis, soit du «... gouvernement du Congo», soit de «l'ensemble des élus du peuple du Congo». Tout comme on dit: «La république des lettres, les gens de lettres en général considérés comme s'ils formaient une nation.» (république (4), Le Littré).
Ainsi, sauf erreur de notre part, l'emploi du mot République dans République du Congo, République du Ghana, République du Botswana, République d'Irlande, République d'Azerbaïdjan, République de Djibouti, République de Guinée Equatoriale, République de Corée, etc. n'obéiraient pas à la règle grammaticale (car nous ne disposons d'aucune juridiction en dehors du cadre grammatical et culturel).
Pour continuer, on admettrait cet emploi s'il avait fait l'objet d'une exception. Mais, apparemment, rien n'en a encore été statué jusqu'à ce jour. Ainsi donc, il ne s'agit officiellement pas d'une exception, encore moins d'une possibilité d'emploi.
Parler d'une exception à une règle pour autant de noms (de pays) laisserait à désirer, du fait qu'une exception n'épingle, le plus souvent, qu'une particularité.
Exemple:
-On énoncerait qu'en général, le mot République se détermine par un adjectif qualificatif. Mais, si cet adjectif est un nom composé, celui-ci se fait adjectiviser.
-Alors, on pourrait être amené à citer les noms composés de pays tels que: Le Cap-Vert, La Sierra Leone, L'Afrique du Sud, La Guinée Équatoriale, etc.
-Ceux-ci deviendraient: La République cap-verdienne; La République sierra-léonaise; La République sud-africaine; la République équato-guinéenne, etc
L'exception faite pour la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, etc. qui formeraient leurs adjectifs avec l'un des composants de leurs noms en devenant: la République ivoirienne ; la République burkinabée, etc. Voilà substantiellement ce qu'il en serait d'une exception!
Il sied, par ailleurs, de reconnaître que toute dénomination d'Etat est régie par une loi fondamentale que nul n'est censé enfreindre; et, en outre, que notre constat a porté essentiellement sur la règle grammaticale.
Enfin, si nous avons bonne mémoire, la pensée de la mise au point d'un dictionnaire de la francophonie exprimée par le Président de la République française, lors d'un discours récemment tenu à Ouagadougou, nous permettrait de nous fixer sur l'emploi du mot «République» selon les règles grammaticales établies.
Longue vie à la francophonie! Une prospérité toujours croissante à l'Académie française pour le plus grand bien des usagers de la langue française!

Romuald TAKALE-NGOUMBA

AVIS DE VENTE

Un grand domaine, avec titre foncier, morcelé en parcelles de 20x20 mètres.

Lieu : Nganga-Lingolo
Contact: 05 556 24 99.

A VENDRE

Terrain de 20m² x 20m² à Mayanga - Ngampoko vers l'église catholique.
Contacts: 06 944 07 44/ 05 346.23.25

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE

N°87/2020/BCHPF.N.B.L.

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants :

N°	N ° de réquisitions	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR	DPT	REQUERANTS
01	4030 du 13/10/2020	Plle (s) 86-86	Bloc /	Section B	Superficie 2500m²	Quartier 24 SIBITI	SIBITI	LEKOUMOU	MOUAMBA Clément
02	4031 du 13/10/2020	Plle (s) Terres coutumières	Bloc /	Section /	Superficie 10.406ha96a65ca	KO NGOH Massaha Ndingui MBAYA	SIBITI	LEKOUMOU	MOUAMBA Clément
03	2041 du 20/11/2013	Plle (s) 05	Bloc 22	Section A	Superficie 256.10m²	BALOUMBOU Dolisie	N°1	NIARI	MAVOUNGOU M'BOUMBA Hyppolyte
04	4028 du 13/10/2020	Plle (s) 4 Jumelées	Bloc /	Section /	Superficie 200.00m²	MATIBI	SIBITI	LEKOUMOU	ISSANGA Armand Cyriaque Claver
05	3947 du 14/07/2020	Plle (s) 01 à 20	Bloc 52	Section M3	Superficie 10.000m²	MBOUNDA (Famille BAYANGA)	N°02	NIARI	DECKOUS KOUKOUMINA Florent
06	3986 du 27/08/2020	Plle (s) 01	Bloc 54	Section M4	Superficie 400.00m²	LISSANGA (MBOUNDA)	N°2	NIARI	OUYAMBILA Chouvail Benaya
07	4000 du 10/09/2020	Plle (s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 327ha60a78ca	LOUDIMA	Circons.Fonc. de Loudima	BOUENZA	Etat Congolais (institut de Recherche Agro.)
08	3999 du 10/09/2020	Plle (s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 951ha84a69ca	LOUDIMA	Circons.Fonc. de Loudima	BOUENZA	Etat Congolais (institut de Recherche Agro.)
09	3998 du 10/09/2020	Plle (s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 26ha16a68ca	LOUDIMA	Circons.Fonc. de Loudima	BOUENZA	Etat Congolais (institut de Recherche Agro.)
10	3996 du 10/09/2020	Plle (s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 271ha21a83ca	La forêt plantée de LOUDIMA	Circons.Fonc. de Loudima	BOUENZA	Etat Congolais (institut de Recherche Forestière)
11	3997 du 10/09/2020	Plle (s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 431ha76a90ca	La forêt plantée de LOUDIMA	Circons.Fonc. de Loudima	BOUENZA	Etat Congolais (institut de Recherche Forestière)
12	3853 du 08/01/2020	Plle (s) 14t	Bloc 08	Section L1	Superficie 400.00m²	LISSANGA	N°2	NIARI	MADZOU KORY France Winnie
13	3954 du 22/07/2020	Plle (s) 03	Bloc /	Section C	Superficie 30.49m²	Rond Point TSILA	N°2	NIARI	NZIKOU Joseph
14	2987 du 31/03/2016	Plle (s) 07 ;08 ;09 et 10	Bloc 99	Section C1	Superficie 1600.00m²	KANGATIMA	Circons.Foncière N°2	NIARI	YIMBI Edmond
15	4027 du 13/10/2020	Plle (s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 30.000.00m² soit 3ha	INGAMBELE (INDO)	SIBITI	LEKOUMOU	ISSANGA Armand Cyriaque
16	4029 du 13/10/2020	Plle (s) 2	Bloc 10	Section A1 ex B	Superficie 362.00m²	MATIBI	SIBITI	LEKOUMOU	ISSANGA Armand Cyriaque
17	3594 du 23/10/2018	Plle (s) 02	Bloc 15	Section B	Superficie 486,00m²	GAIA DOLISIE	N°2	NIARI	TSOU NGOUBILI Audrey
18	3556 du 26/07/2018	Plle (s) Zone Rurale	Bloc /	Section /	Superficie 75ha00a00ca	MIKOKOTO	Sous-prefect. de Louvakou	NIARI	EBOUANGA Guy Dominique
19	3555 du 26/07/2018	Plle (s) /	Bloc 20	Section AB3	Superficie 60.000,00m² soit 6ha00a00ca	MATSENDE	Sous-prefect. de Louvakou	NIARI	EBOUANGA Guy Dominique
20	3980 du 25/08/2020	Plle (s) 17	Bloc /	Section H	Superficie 516.04m²	CENTRE VILLE DOLISIE	N°2	NIARI	DANGA ADOU Jean Bruno
21	4017 du 30/09/2020	Plle (s) 3	Bloc 15Ter	Section A2 ex A	Superficie 515,00m²	MONT-TELE (Matibi)	SIBITI	LEKOUMOU	LOUNDOU Henri
22	3095 du 12/07/2016	Plle (s) 05 et 06	Bloc 42bis	Section P2	Superficie 800.00m²	Route MOUBEYI	Sous-prefect. de Louvakou	NIARI	MIERE Rémy Rodrigue
23	4014 du 28/09/2020	Plle (s) 29ter	Bloc /	Section D	Superficie 425,00m²	BAS – FLEURY	N°2	NIARI	LOUNDOU Henri
24	3985 du 27/08/2020	Plle (s) 03	Bloc 54	Section M4	Superficie 400.00m²	LISSANGA (MBOUNDA)	N°2	NIARI	KOLELA Hermann Francice
25	3927 du 06/05/2020	Plle (s) 10	Bloc 10	Section N1	Superficie 437.08m²	TAHITI	N°01	NIARI	BIKOUMOU Christian Fred
26	1254 du 27/03/2012	Plle (s) 01 et 02	Bloc 21	Section G	Superficie 804,00m²	CAPABLE	N°1	NIARI	MOUKOUYOU Jean Martin
27	3806 du 04/11/2019	Plle (s) 3 ;4et 5	Bloc 36bis	Section P2	Superficie 1176,44m²	Route Moubeyi (FORSPAK)	Sous-prefect. de Louvakou	NIARI	MOUMBOUILOU Joseph
28	3984 du 27/08/2020	Plle (s) 02	Bloc 54	Section M4	Superficie 400,00m²	LISSANGA (MBOUNDA)	N°2	NIARI	MBANI née MANIAKI TSIMBA Channelle Synthia
29	3919 du 12/03/2020	Plle (s) 07	Bloc 28	Section A	Superficie 536.8m²	Grand Marché	N°1	NIARI	SOULEYMAN FOFANA
30	3991 du 03/09/2020	Plle (s) 4	Bloc 15	Section B	Superficie 400.00m²	NDOULOU NGOUALA	N°2 NKAYI	BOUENZA	NGOMA MVOUMBI
31	3967 du 04/08/2020	Plle (s) 314	Bloc L9bis	Section P	Superficie 500.00m²	LOUADI 2	N°2 NKAYI	BOUENZA	MATONDO YENGO Marlie
32	3323 du 17/08/2017	Plle (s) 02	Bloc 25bis	Section L	Superficie 360.00m²	KINGUEBE	N°2	NIARI	DIANANA Vertu Gracia
33	3936 du 15/06/2020	Plle (s) 5	Bloc 3	Section B(ex5)	Superficie 241.03m²	Avenue de Trois Martyres	N°2 SOULOUKA	BOUENZA	MOUKALA Loïc Sabatia
34	3955 du 23/07/2020	Plle (s) 10	Bloc 40bis	Section B	Superficie 398.24m²	MOUKEMBO	N°2 NKAYI	BOUENZA	MOUNZOMBE Cyr Narcisse
35	3968 du 04/08/2020	Plle (s) 1 ;4 ;5 et 5	Bloc 48	Section C	Superficie 2000m²	DAKAR	Circons.Fonc. de Madingou	BOUENZA	EGLISE CITE DE NAJOTH
36	3959 du 28/07/2020	Plle (s) 3 ;4 ;9 et 10	Bloc 1	Section E	Superficie 1.600.00m²	NSANGA	MOUSSANDA SIBITI	LEKOUMOU	NGOTO Jeanne Emilie
37	3664 du 27/02/2019	Plle (s) 06	Bloc 74	Section P5	Superficie 500.00m²	LOUADI 5 PEAGE	N°02	BOUENZA	KAYI Jean Fraçois
38	3960 du 29/07/2020	Plle (s) 11	Bloc 11	Section H	Superficie 508.91m²	Avenue Marien NGOUABI	Circons.Fonc. de n°1 Nkayi	BOUENZA	MABIALA rose Raelle
39	3668 du 27/02/2019	Plle (s) 10	Bloc 74	Section P5	Superficie 500.00m²	LOUADI 5 PEAGE	N°02	BOUENZA	BORE Boubakar Sidick
40	3965 du 04/08/2020	Plle (s) 03 et 04	Bloc 01	Section K	Superficie 736.92m²	YOKA NGASSI	Circons.Fonc. de n°1 Nkayi	BOUENZA	PADONOU Christian Sosthène
41	3665 du 27/02/2019	Plle (s) 07	Bloc 74	Section P5	Superficie 500.00m²	LOUADI 5 PEAGE	N°02	BOUENZA	BOUDJI KINGUELET Soirese Eliore
42	3813 du 07/11/2019	Plle (s) 651	Bloc L57	Section P	Superficie 500.00m²	LOUADI 3	Circo..Fonc. de n°2 SOULOUKA	BOUENZA	MOUSSOLO Adolphe
43	3666 du 27/02/2019	Plle (s) 08	Bloc 74	Section P5	Superficie 500.00m²	LOUADI 5 PEAGE	N°2	BOUENZA	MOUKANZA Lesly Ulrich Christel
44	3662 du 27/02/2019	Plle (s) 04	Bloc 74	Section P5	Superficie 500.00m²	LOUADI 5 PEAGE	N°2	BOUENZA	MAKAMBOU Omer
45	3962 du 03/08/2020	Plle (s) 01 ;02 ;03 ;08 ;09	Bloc 06	Section A1	Superficie 2000.00m²	Pont LOUBOMO	N°1	NIARI	IPODO-NZINGOU Saturnin
46	3963 du 03/08/2020	Plle (s) 1-3-4	Bloc 05	Section A1	Superficie 1200m²	Pont LOUBOMO	N°1	NIARI	IPODO-NZINGOU Saturnin
47	3658 du 27/02/2019	Plle (s) 04	Bloc 57	Section P5	Superficie 500.00m²	LOUADI 5 PEAGE	N°2	BOUENZA	COUSSOUD Jean Pierre Aubin
48	3898 du 06/03/2020	Plle (s) 6	Bloc 43	Section A	Superficie 526,24m²	CAPABLE	Madingou	BOUENZA	MABIALA Athane Germain
49	3696 du 11/04/2019	Plle (s) 03	Bloc 28bis	Section N2	Superficie 467.21m²	DIMEBEKO	Circon. Fonc. N°1	NIARI	MASSALA BILIMBA NGOTH
50	4020 du 1er/10/2020	Plle (s) 9 et 10	Bloc 13B	Section B	Superficie 580.00m²	NDOULOU NGOUALA	Circons.Fonc. de n°2 Nkayi	BOUENZA	NTSIBIASSIDI Juste Didace
51	4019 du 1er/10/2020	Plle (s) 46(ex12)	Bloc M1(ex27)	Section E(ex5)	Superficie 400.00m²	15 Rue Albert YAKI	Circons.Fonc. de n°2 Nkayi	BOUENZA	ENFANTS BOUDIMOU
52	3992 du 03/09/2020	Plle (s) 6	Bloc 46	Section F	Superficie 384.20m²	20 Rue LOUDIMA	Circons.Fonc. de n°2 Nkayi	BOUENZA	BOUITHY SOUSOU MBON Bienvenu Serge L.
53	1377 du 04/07/2012	Plle (s) 13	Bloc 02	Section L2	Superficie 400.00m²	LISSANGA	N°2	NIARI	NZINGA Faustin

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable. (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Christophe Sylvain LOUHOU DAMBA , Inspecteur des Impôts

Dolisie, le 23 Novembre 2020

PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE DU PRO6PAC

Renforcer les compétences des professionnels de santé publique des Etats de l'Afrique centrale

Le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC) a abrité, mercredi 18 novembre dernier à Brazzaville, le premier comité de pilotage du projet d'appui au CIESPAC dénommé PRO6PAC. Le projet vise, entre autres, le renforcement des compétences des professionnels de santé publique des Etats d'Afrique centrale aux postes de direction et de responsabilités, pour améliorer la performance et la qualité des établissements et services de santé, ainsi que l'efficacité des politiques et programmes nationaux et régionaux en santé publique. Il s'agit, à travers ce projet, de renforcer le CIESPAC dans sa capacité à proposer et développer une offre de formation en santé publique adaptée aux besoins des 6 Etats de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Les officiels

La façade principale du CIESPAC

Les activités du PRO6PAC au CIESPAC se sont tenues par visioconférence et en présentiel, sous le regard, entre autres, de Daniel Ona Ondon, président de la CEMAC, François Barateau, ambassadeur de France au Congo, Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé…, Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique…Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur.

Il faut aussi noter la participation des experts de gestion en santé publique de l'Ecole de hautes études en santé publique (EHESP), choisis pour accompagner le CIESPAC pour une période de 3 ans (de janvier 2020 à décembre 2022). Le secrétariat des travaux étant assuré par Eric Fouty, directeur général par intérim du CIESPAC, et Abdon Goudjo, chef de projet du PRO6PAC.

Le Projet d'appui au CIESPAC bénéficie d'une subvention de 3 millions d'euros, soit un peu plus de 1 milliard 900 millions de F. CFA, issus d'une convention entre l'Agence française de développement (AFD) et l'Ecole des hautes études en santé publique de Rennes (en France), au profit du CIESPAC.

Le PRO6PAC s'inscrit dans trois axes: un renforcement institutionnel, à travers l'élaboration d'un plan stratégique d'établissement, qui est un outil indispensable pour définir un modèle économique pérenne et développer des partenariats avec d'autres structures d'enseignement supérieur, comme l'académie de l'OMS de Lyon; un renforcement technique en matière d'ingénierie pédagogique, qui doit permettre la consolidation de la formation du master déjà bien engagé, et de développer une offre de formation continue professionnelle en réponse aux besoins exprimés par les Etats; un renforcement des infrastructures permettant de disposer des conditions nécessaires au déroulement des formations sur site, mais aussi à distance, à travers une plateforme numérique dont on perçoit toute son importance en cette période de pandémie de la COVID-19 qui limite les déplacements, en particulier la mobilité des étudiants.

Ce partenariat entre l'EHESP et le CIESPAC pour l'amélioration de la gouvernance hospitalière dans les pays de la CEMAC est le deuxième du genre, après une convention cadre de coopération signée par les deux établissements, en mai 2017, pour quatre ans.

En lien avec son plan de développement 2011-2015, le CIESPAC a mis en œuvre un master en santé publique sur 2 ans avec 4 spécialités en master 2. Il s'agit de: gestion des établissements et des services de santé, avec l'appui de l'EHESP; gestion des programmes de lutte contre les endémo-épidémies; santé communautaire et promotion de la santé, et, sous peu, Hygiène, qualité de l'eau et des aliments.

Remerciant tous les partenaires, pour le bon déroulement des travaux de ce premier comité de pilotage, Florent Balandamio, directeur de cabinet du ministre de la Santé, a indiqué qu'aujourd'hui, l'école ne peut offrir que 24 bourses pour les six pays de la CEMAC, soit 4 bourses par Etat.

Le souhait serait, selon lui, une augmentation d'au moins 5,6 ou 7 bourses par Etat.

Créé en 1981, le CIESPAC a fermé ses portes en 1997, à cause de la guerre. Avant de rouvrir en 2008. Précédemment sous l'égide de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les épidémies en Afrique centrale (OCEAC), le CIESPAC a acquis son autonomie administrative et financière le 24 mars 2019, à la suite d'une décision des chefs d'Etat de la sous-région, qui l'ont érigé en institution spécialisée comme les autres écoles communautaires de la CEMAC.

De 2017 à ce jour, 24 étudiants y ont obtenu leur diplôme. Cette année, l'établissement compte 66 étudiants de différentes nationalités de la CEMAC.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION
SUECO

SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020.

Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

- Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.
  - *Durée de la formation BTS : 28 mois + 2 mois de stage en entreprise*
  - *Durée de la formation licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise*
- Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : *Durée de la formation : 6 mois*

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles…

Suéco offre aussi des formations à la carte

- Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)
- Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)

Contacts : [illegible] / [illegible]
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »